



ACTES

Organisé par :



Commission Méditerranée

United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos



Avec le soutien du :



Table des matières

Ouverture de la rencontre	3
Vers une stratégie méditerranéenne pour le développement durable et le climat	7
Etat des lieux des impacts du changement climatique en Méditerranée et enjeux pour les collectivités territoriales.....	7
Impact du changement climatique dans les villes du sud et de l'est de la Méditerranée	14
Perspectives ouvertes par la Révision de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable	31
Contribution et engagement des collectivités locales et régionales sur le changement climatique	39
Lecture et adoption de la déclaration politique	54
Déclaration climat des élus locaux et régionaux de la Méditerranée	58

Ouverture de la rencontre

Michel VAUZELLE, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (France), Co-Président de la Commission Méditerranée de CGLU et Président de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM

Je salue toutes les personnalités ici présentes et je tiens en premier lieu à saluer Monsieur Mohamed BOUDRA, Président de la Région Taza Al Hoceima Taounate et Président du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU.

Je salue également les membres du Conseil politique de cette Commission de CGLU qui sont ici présents et les membres du bureau politique de la Commission interméditerranéenne de la CRPM, dont le bureau s'est réuni hier soir.

Je salue également Mesdames et Messieurs les consuls généraux, les élus qui ont bien voulu participer à cette réunion, et notamment le maire de Nice ici magnifiquement représenté par Madame RAMPAL.

Nous avons aujourd'hui à parler d'un sujet d'actualité. Nous voyons les effets de l'évolution du climat au niveau de la planète et nous avons conscience de la nécessité d'une réponse forte portée par nos pays, mais également par les grandes puissances qui sont souvent mises en cause en raison de leurs émissions de gaz à effet de serre, et sans la décision desquelles nous ne pouvons pas avancer sérieusement au niveau mondial.

C'est pourquoi nous plaçons tous beaucoup d'espoir dans la COP21 qui se tiendra à Paris à la fin de l'année 2015 et que nous sommes engagés pour y apporter notre contribution.

Nous avons en effet une responsabilité particulière en ce qui concerne notre région méditerranéenne et nous sommes bien placés en tant que Présidents de région et de collectivités locales pour faire entendre notre voix à la COP 21.

De mon côté, j'ai proposé au Président de la République française d'organiser avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur une grande conférence au mois de mai 2015, à laquelle je vous invite, qui rassemblera les élus et les sociétés civiles des grands États et de tous les pays méditerranéens. Nous aurons ici, à la Villa Méditerranée, l'occasion d'étudier et d'apporter ensuite à la COP21 nos conclusions et nos inquiétudes, tant vis-à-vis de la désertification qui peut inquiéter les états du Sud de la Méditerranée, que de l'évolution des climats qui deviennent d'une très grande violence. Ici même, dans cette région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous en avons eu des exemples douloureux pour les habitants qui voient régulièrement revenir des pluies torrentielles qui emportent tout, des crues d'eau de mer à l'intérieur des terres, des chaleurs inhabituelles qui posent des problèmes pour notre agriculture, toute une série de phénomènes qui rendent extrêmement vulnérables des populations qui étaient moins concernées par ces questions climatiques.

Les professionnels du tourisme, ceux de l'agriculture, toute l'activité économique est touchée. La santé des habitants de nos régions qui peut être naturellement atteinte par l'inspiration de particules fines ou d'autres problèmes de pollution est également concernée et cela n'est pas



acceptable. Nous devons veiller, surtout dans une région méditerranéenne qui est aussi belle par son patrimoine naturel, son patrimoine architectural, première zone touristique du monde, à sauvegarder les espèces, la mer qui est commune à nous tous et, bien entendu, les paysages qui font l'identité même de nos cultures populaires tout autour de la Méditerranée.

Aujourd'hui, je suis très heureux, comme vous, de retrouver 200 personnes qui sont réunies ce matin, en provenance de 15 pays que je ne peux pas résister au plaisir de citer : l'Espagne, la Palestine, le Koweït, l'Égypte, la Mauritanie, Malte, l'Algérie, le Maroc, l'Italie, la France, la Tunisie, le Liban, la Grèce, la Croatie, peut-être la Turquie, et peut-être d'autres encore qui évoqueront durant ces travaux les impacts dramatiques du changement climatique dont je viens de parler.

Cet espace méditerranéen a été reconnu par les experts du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat comme une des zones les plus vulnérables en matière de changement climatique. C'est le vécu que j'exprimais à l'instant. Si rien n'est fait, ces experts pronostiquent à l'horizon 2100 - je ne serai pas là pour le voir, mais ce n'est pas une raison pour ne pas agir -, une hausse des températures moyennes de 3 à 5°C, une diminution des précipitations pouvant atteindre 25 %, une croissance de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes et une hausse du niveau de la mer pouvant atteindre 35 cm. Le stress hydrique, la désertification, la perte de biodiversité, les inondations, les vagues de chaleur, les sécheresses, entre autres événements extrêmes auxquels notre région et la région méditerranéenne dans son ensemble est déjà confrontée, sont autant d'indicateurs d'urgence, au moment où les experts internationaux rappellent la nécessité d'une action d'ampleur et rapide.

La contribution méditerranéenne à l'atteinte de l'objectif de limitation de l'augmentation de la température globale à 2°C étant cruciale, il est particulièrement important que tous les acteurs intensifient leur engagement. Depuis le sommet de la Terre à Rio en 1992, les autorités locales et régionales se sont saisies progressivement de ces questions. Aujourd'hui, ce sont des acteurs majeurs des politiques, des stratégies, des législations et des mécanismes de coopération sur leurs territoires respectifs.

J'aimerais également évoquer le contexte géopolitique en Méditerranée. Si nous nous penchons aujourd'hui sur le climat politique dans lequel nous intervenons, nous sommes forcément préoccupés par ce qui se passe dans ce vaste espace qui s'étend du Pakistan et de l'Irak jusqu'à la Mauritanie et à la Somalie, notamment par l'épouvantable guerre civile et internationale qui a lieu actuellement en Syrie et qui retombe sur les pays voisins, par les effets de ceux qui se réfugient les uns au Liban, les autres en Jordanie,... . L'horreur de la guerre en Syrie, la déstabilisation en Libye en ces temps de terrorisme de Daech, au Sahara et au Sahel, celui d'Al Qaida créent un climat politique de violence qui nous incite à jouer tout notre rôle.

On voit bien que la diplomatie d'État n'arrive pas à régler ces conflits, parfois depuis très longtemps - depuis 70 ans bientôt Israël et la Palestine, où la violence redevient extrême ces dernières semaines.

Je me suis rendu en Palestine et en Israël et j'ai eu confirmation que les politiques conduites en ce moment, le manque de dialogue et les recommandations de l'Europe ou des États-Unis qui sont sans aucun effet, font que nous avons là un circuit immense à la fois sur le Moyen, le Proche-Orient et l'Afrique sahélienne, qui effectivement pose de très graves problèmes à nos gouvernements. Ce circuit pose de graves problèmes, puisque nous sommes des régions riveraines de la Méditerranée qui prennent de plein fouet le contre-choc de ces événements terroristes. Il a un effet sur le tourisme avec des touristes qui ont peur d'aller dans des pays du Sud alors qu'ils ne risquent rien, mais qui ont des images de violence qui font qu'ils hésitent à passer leurs vacances au sud, ce qui est néfaste pour l'économie de ces pays qui ont absolument besoin, comme nous tous d'ailleurs, de l'apport du tourisme. Il y a également les problèmes de migration clandestine avec des jeunes qui essaient de traverser la mer et préfèrent parfois y mourir que de rester dans des situations qu'ils ne peuvent plus accepter. Bref, des problèmes extrêmement graves qui interpellent chacun de nos peuples sur le regard éthique, moral, qu'ils portent à la situation en Méditerranée. L'impact de ces problèmes entraîne, chez nous, et nous en sommes très inquiets, une augmentation du racisme, de la xénophobie, un rejet de l'autre, surtout quand il vient de l'autre rive de la Méditerranée.

Cette évolution violente en politique ne peut que nous inquiéter quant à notre conception de la démocratie et du respect de la personne humaine. Les collectivités ont manifestement un rôle à jouer là où les États et la diplomatie d'État échouent. Les régions, les villes sont plus proches des populations tout en étant capables d'exprimer au gouvernement les sentiments de ces populations

riveraines de la Méditerranée, qui sont les plus directement exposées aux conséquences délétères du changement climatique mais aussi aux problèmes, politiques et humains, qu'engendrent la guerre, la violence et le terrorisme. Nous avons le devoir d'exprimer les aspirations de nos électeurs.

Je me suis éloigné du sujet mais je crois qu'on ne peut pas dissocier les problèmes liés au climat de ceux de la violence, du terrorisme, de la guerre et de toutes les formes de racisme : ethnique, social ou religieux. La défiguration de cette grande religion de paix et de fraternité qu'est l'islam, pervertie par les organisations terroristes, est un autre de ces problèmes.

Les régions se sont structurées au niveau mondial pour contribuer activement à l'atteinte des objectifs internationaux et nationaux, ainsi que pour formuler leurs attentes et leurs propres engagements pour le climat à travers des déclarations adoptées lors des grands rendez-vous mondiaux comme les dernières conférences des États parties à la COP, de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques.

Cette rencontre des élus régionaux et locaux de la Méditerranée nous permet d'apporter une contribution méditerranéenne dans la perspective de la COP 21. A partir de nos discussions d'aujourd'hui et de demain, dans les semaines ou dans les mois à venir, il est essentiel que nous revendiquions le rôle primordial des collectivités territoriales dans la lutte contre le réchauffement climatique pour agir sur les principales causes d'émissions de gaz à effet de serre qui sont résidentielles : habitat, services, transport, alimentation.

Il est aussi nécessaire d'élaborer des stratégies locales et régionales en matière d'adaptation aux effets du changement climatique et de prévenir les risques de catastrophes. Je le vois dans ma région : lorsque les habitants sont sinistrés une première fois, le choc est terrible, à la fois physique et moral. Lorsque 15 jours plus tard les mêmes inondations et les mêmes dégâts se produisent, le découragement s'installe, et ce problème moral doit être pris en compte par les responsables que nous sommes.

Il est donc nécessaire de prévenir les risques de catastrophes ou encore de préparer nos concitoyens et de leur apporter une aide d'urgence dans des circonstances qui peuvent être dramatiques, avec quelquefois mort d'homme. Il est essentiel de mobiliser le plus grand nombre d'autorités locales et régionales du bassin méditerranéen à s'engager dans une approche plus inclusive de la construction d'un prochain accord international ambitieux et surtout contraignant pour éviter les déclarations sans lendemain même si elles sont de bonne volonté. Les collectivités, lorsque cela leur est possible, engagent des financements locaux et régionaux pour la mise en œuvre de plans d'action et de stratégies en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'émergence de solutions énergétiques plus durables et de l'adaptation au changement climatique dans la continuité du pacte de Mexico signé en 2010.

Ces plans et ces stratégies sont des opportunités de création de richesses et d'emplois en plus des éléments de prévention. Parmi les multiples possibilités d'action, les collectivités doivent poursuivre leurs engagements en faveur de la transition écologique énergétique - on en parle beaucoup en ce moment en France et dans tous nos pays - à travers le développement des énergies renouvelables, la construction d'éco-quartiers, la structuration de filières de gestion des déchets et leur valorisation, ou encore l'amélioration de la gestion durable de nos ressources hydrauliques. La tâche est évidemment immense. Elle est à la hauteur de notre responsabilité collective pour assurer un avenir durable et écologiquement responsable aux générations futures.

C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui clôturer cette rencontre par la signature d'une déclaration politique commune qui reprenne à la fois les effets climatiques tels qu'ils se posent dans l'espace méditerranéen, mais également nos engagements pour pouvoir y remédier. Il y a également la volonté de poursuivre nos échanges et je vous convie donc d'ores et déjà à cette grande conférence que j'ai évoquée, qui se tiendra à la Villa Méditerranée en mai, en présence du Président de la République.

Elle réunira la société civile méditerranéenne et les responsables politiques pour engager ou poursuivre le dialogue sur les actions à mener en Méditerranée. Nos engagements devront être repris dans la déclaration politique. Cette déclaration sera éditée sous la forme d'une brochure,

traduite dans plusieurs langues et accompagnée de différents exemples d'actions innovantes menées par les collectivités dans chacun de nos pays méditerranéens. Elle aura donc vocation à être distribuée dans toutes les manifestations sur le climat qui ponctuera l'année 2015, et à être diffusée lors de la grande conférence finale de la COP 21.

Mesdames, Messieurs, en m'excusant d'avoir été un peu long, voilà ce que je voulais dire pour replacer ce débat qui nous rassemble dans un contexte extrêmement préoccupant de violence. Les formes que prend la violence sont variées et nous devons éviter que vienne s'ajouter celle du climat, sachant que l'évolution du phénomène est due à l'activité humaine, qui doit donc être maîtrisée, y compris par nous, qui jouons un rôle clé d'intermédiaire entre nos gouvernements respectifs et les populations locales que nous représentons.

Vers une stratégie méditerranéenne pour le développement durable et le climat

Modération

Dania ABDUL MALAK, Chercheuse au Centre d'études européennes pour l'information et l'analyse territoriales (Espagne)

Je vous remercie premièrement de vous être présentés aujourd'hui, ici à Marseille, à ce rendez-vous sur le climat, afin d'alimenter les débats politiques au niveau des autorités locales et régionales méditerranéennes et de mieux définir ensemble un positionnement commun méditerranéen en matière de lutte contre le changement climatique qui s'intégrera dans les négociations internationales, comme Monsieur Vauzelle l'a déjà dit, en vue de la COP du climat 2015 à Paris.

Je suis directrice du Centre d'études européen pour l'information et la logique territoriale de l'université de Malaga en Espagne et je serai la modératrice de cette session qui s'intitule « Vers une stratégie méditerranéenne pour le développement durable et le climat ».

L'objectif principal de cette session est de vous présenter des études récemment élaborées au niveau de la Méditerranée et qui fournissent des éléments importants pour mieux connaître les enjeux et orienter l'action des décideurs politiques et des bailleurs de fonds.

Dans une première partie, les intervenants nous communiqueront des données récentes sur les effets du changement climatique, puis les participants à la table ronde feront part des stratégies de développement durable déjà mises en place dans leurs régions, et qui serviront, je l'espère, d'exemples de réalisations pour d'autres régions méditerranéennes.

J'invite Monsieur Éric SERVAT à nous donner son éclairage sur la relation qui existe entre le changement climatique et les ressources aquatiques de la Méditerranée.

Etat des lieux des impacts du changement climatique en Méditerranée et enjeux pour les collectivités territoriales

Eric SERVAT, Directeur du Laboratoire HydroSciences (France), Institut de Recherche pour le Développement

Pour le scientifique que je suis, il est toujours très intéressant de sortir de son laboratoire et de venir participer au débat public. Je suis donc très heureux d'être parmi vous ce matin. Mon propos va être de donner un certain nombre d'éléments dans le cadre du changement climatique et en particulier en Méditerranée avant de laisser la parole à Marianela FADER qui donnera un certain nombre de résultats issus d'une étude à laquelle elle a participé dans le cadre de la Banque mondiale.

Si on s'intéresse à cette question du changement climatique, on se rend compte qu'il y a une véritable prise de conscience dans ce domaine qui s'exprime dans la littérature scientifique, celle qui nous est à nous scientifiques, commune, courante, et qui vous est sans doute moins accessible. Mais on voit bien aussi que la presse et les médias parlent aujourd'hui beaucoup de tout ce qui relève du changement climatique. Finalement, les populations sont aujourd'hui très sensibles à cet aspect des choses. La place que prennent les bulletins météo avant et après les journaux télévisés, par exemple à la télévision française, est selon moi révélatrice. À tout moment, des informations

sont diffusées sur la météorologie qui a donc trouvé sa place dans un contexte général, vulgarisé et ouvert.

Un constat très simple : le réchauffement climatique est aujourd'hui sans équivoque. Le débat est d'une certaine manière derrière nous, même si de temps en temps nous revenons sur un certain nombre de points. A compter des années 50, beaucoup de changements ont été observés qui sont sans précédent depuis des décennies, voire pour certains des paramètres étudiés, depuis des millénaires. Véritablement un changement très important et très significatif s'est opéré.

Que constate-t-on ? L'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture neigeuse et de glace a diminué, le niveau des mers s'est élevé et les concentrations des gaz à effet de serre ont augmenté de manière extrêmement importante. Si l'on s'intéresse en particulier à quelques variables, par exemple la température, on voit que chacune des trois dernières décennies a été successivement plus chaude à la surface de la terre que toutes les décennies précédentes depuis 1850. C'est ce que montre en particulier le dernier rapport du GIEC dont bon nombre de figures que je présente ici sont extraites.

La figure 1 présente une courbe qui souligne les anomalies de température sur les dernières décennies. L'augmentation est sans équivoque.

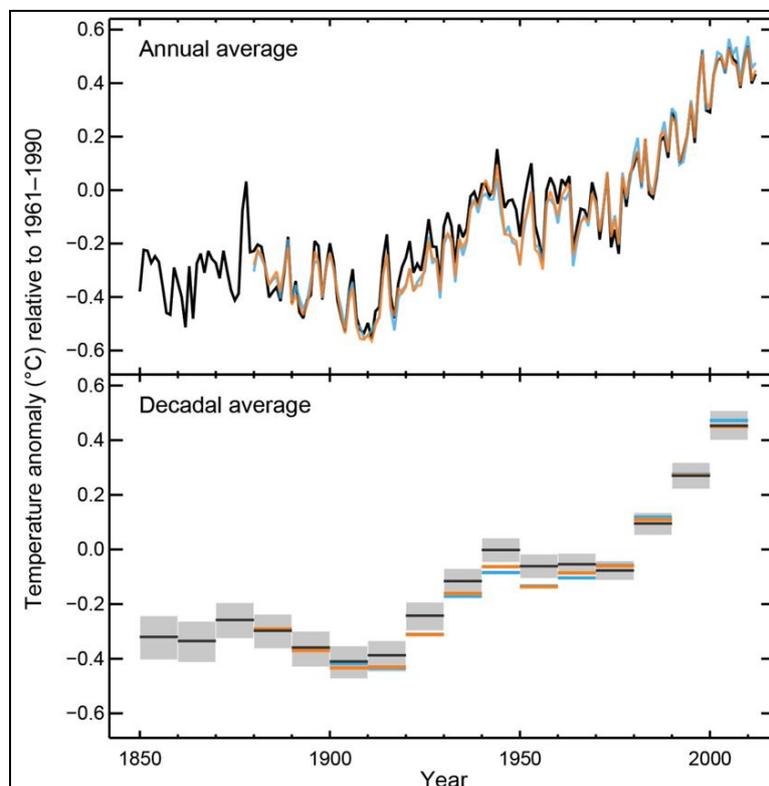


Figure 1 - Anomalies observées de températures moyennes en surface, combinant les terres émergées et les océans, de 1850 à 2012.

De la même façon, on voit sur la carte de la surface de notre planète (Figure 2) que les années 1983 à 2012 constituent probablement la période de 30 ans la plus chaude qu'ait connue l'hémisphère nord. On voit en particulier sur cette carte que le bassin méditerranéen n'échappe pas à cette augmentation de température et concentre quelques-unes des augmentations les plus importantes observées et mesurées.

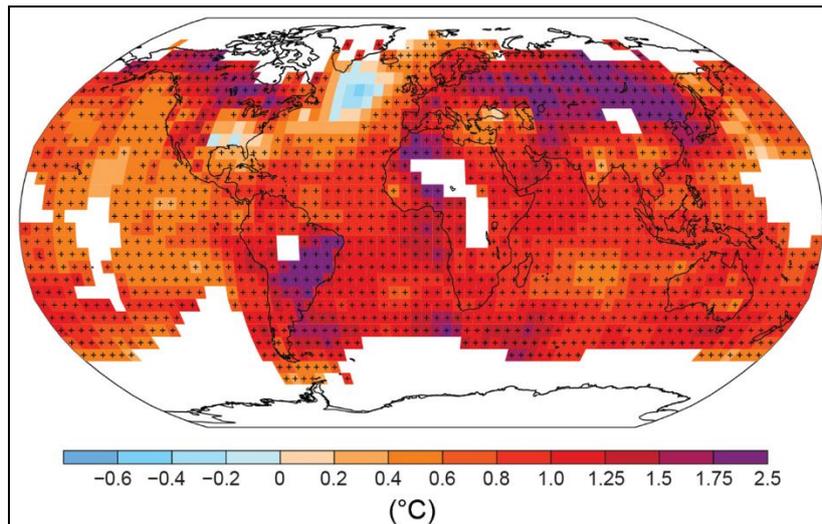


Figure 2 - Carte de l'évolution des températures en surface observée entre 1901 et 2012.

Climat et météo modifiés

Le climat et la météo, soit ce que nous vivons tous les jours comme manifestations quotidiennes du climat, ont été profondément modifiés. Des changements importants concernant de nombreux phénomènes climatologiques et météorologiques et des phénomènes extrêmes ont été observés depuis plus de 50 ans. En particulier, on constate une diminution des jours froids et une augmentation des jours chauds, ce qui n'est évidemment pas sans conséquences sur l'agriculture, la consommation en eau et sur un certain nombre de d'éléments importants qui sont constitutifs de nos modes de vie et du bien-être de chacun.

De la même façon, on constate que la fréquence des vagues de chaleur est en augmentation dans bon nombre de régions de la planète, et en particulier en Europe et sur le bassin méditerranéen, où on a observé ces dernières années quelques étés particulièrement chauds.

D'autres manifestations de ces modifications du climat et de la météorologie à la surface de la planète concernent les précipitations. Ces précipitations sont aussi inégalement réparties à la surface du globe, et dans beaucoup d'endroits, on a des variations significatives qui peuvent être, comme l'indiquent ces cartes, soient positives, soient négatives.

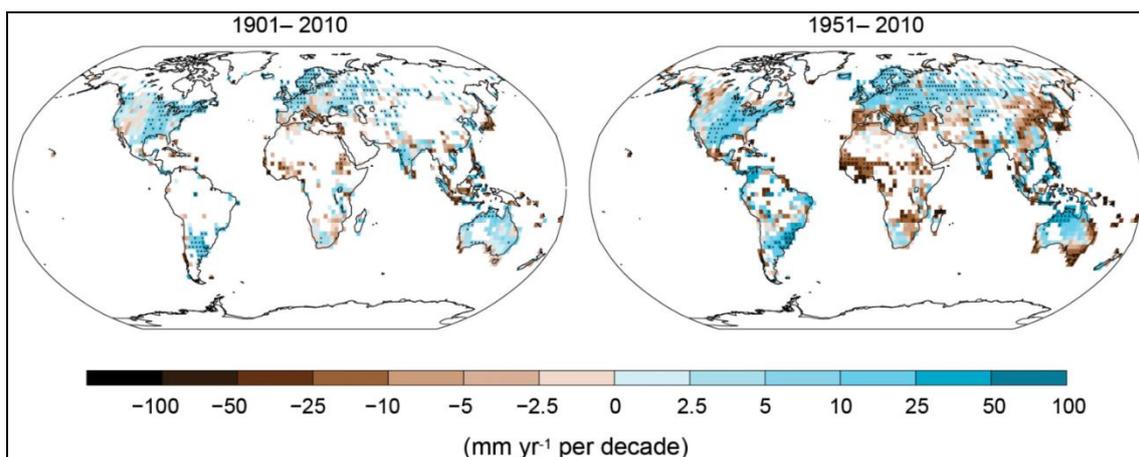


Figure 3 - Cartes des changements observés de précipitations entre 1901 et 2010, et entre 1951 et 2010.

On constate que les régimes pluviométriques semblent avoir été modifiés ces dernières décennies (Figure 4). Pour ce qui est du bassin méditerranéen, ce qu'on ressent et ce qu'on mesure depuis un certain nombre d'années semble s'inscrire dans une tendance générale à la baisse, comme on

l'observe dans d'autres régions du globe, en particulier en Afrique, la région sahélienne ou le long des côtes du golfe de Guinée.

On observe aussi que l'intensité des épisodes de fortes précipitations semble avoir augmenté.

Les événements récents que nous venons de vivre, en particulier sur la côte méditerranéenne de la France, sont très significatifs à cet égard. Cette année, la situation a été tout à fait exceptionnelle avec une Méditerranée plus chaude que d'habitude et avec un enchaînement de situations extrêmes d'événements méditerranéens : des précipitations très violentes, des crues dévastatrices, des inondations très importantes et donc des dégâts et des pertes en vies humaines. Ces événements semblent effectivement s'intensifier. Il est probable que ce n'est là qu'une préfiguration de ce que pourrait être le climat et la météorologie des décennies à venir.

De la même façon, le niveau des mers s'élève sensiblement depuis le milieu du XIXe siècle, à un rythme supérieur à celui qui était observé durant les deux derniers millénaires. Par exemple, entre le début du XXème siècle et celui du XXIème, le niveau moyen des mers à l'échelle du globe s'est élevé de près de 20 cm, ce qui est loin d'être sans conséquence.

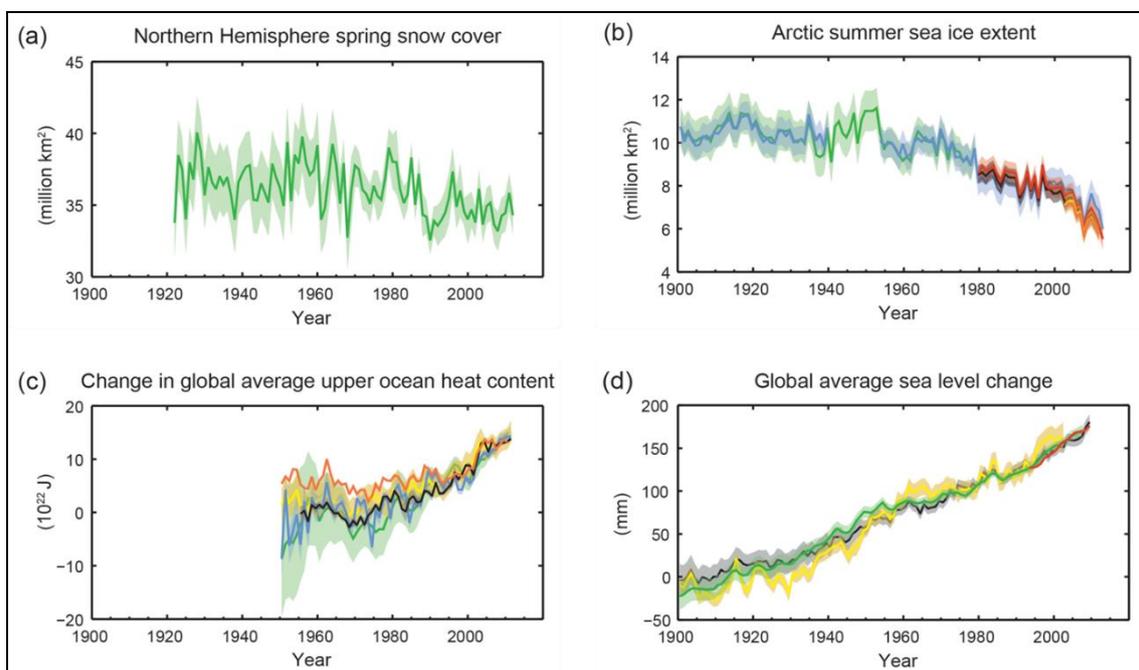


Figure 4 - Indicateurs observés des évolutions du climat du globe

Tel est le constat, la situation que nous sommes à peu près capables de mesurer convenablement avec différents capteurs et différents systèmes à ce jour. Il est important de se projeter et d'être en mesure de donner un certain nombre de clés pour anticiper l'évolution du climat dans les décennies et dans les siècles à venir.

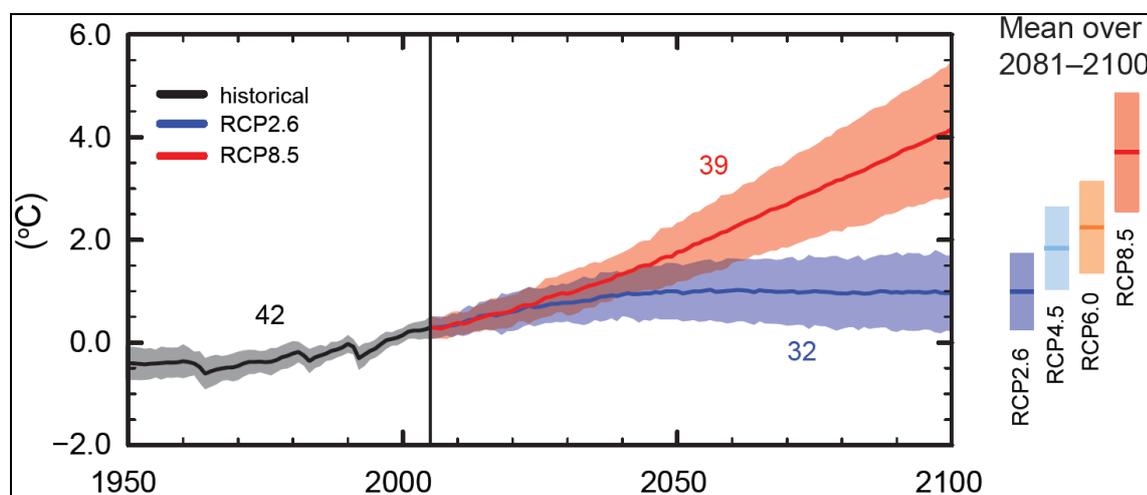
Certains changements climatiques observés au niveau mondial et régional auront une projection dans les décennies qui viennent. On observe en particulier de nouvelles émissions de gaz à effet de serre qui impliqueront une poursuite du réchauffement et des changements qui affecteront toutes les composantes du cycle climatique.

Pour limiter les changements climatiques - l'ensemble des autorités scientifiques ou politiques le répète de manière récurrente-, il faudra réduire de manière extrêmement importante les émissions de gaz à effet de serre. Malgré cela, le système aura une telle inertie que, même si aujourd'hui nous ramenions brutalement à zéro les émissions de gaz à effet de serre, nous aurions encore pendant très longtemps les conséquences de ce qui a été produit dans les années passées, comme un bateau qui poursuivrait sa trajectoire moteur coupé. Les modifications que nous serions à même d'introduire dans le système ne limiteraient pas nécessairement très rapidement les effets de ce changement climatique.

Que peut-on prévoir en particulier comme évolution pour la température ? Sans rentrer dans les détails de tous les scénarios envisagés par les scientifiques utilisant un assez grand nombre de modèles et de scénarios différents (scénarios démographiques, scénarios économiques, scénarios d'usage des sols etc.), globalement, il y a une concordance pour dire qu'à la fin du XXI^e siècle, la température à la surface du globe sera supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui et à ce qu'elle était auparavant, avec des échelles qui varient en fonction des scénarios et des modèles. Nous sommes à peu près certains qu'elle sera supérieure à 1,5°C par rapport à la fin du XIX^e siècle, et, pour certains scénarios, elle dépasserait 2°C et qui pourrait aller jusqu'à 4°C voire 5°C dans certains cas. Dans tous les cas de figure, le réchauffement se poursuivra après 2100 du fait de l'inertie du système dans lequel nous évoluons.

Des changements climatiques mondiaux et régionaux à venir

Un autre élément important, et particulièrement sensible, notamment dans le bassin méditerranéen, est ce qui a trait à la composante « eau » et au cycle de l'eau. Les changements concernant le cycle de l'eau en réponse au réchauffement ne sont pas uniformes à la surface de la planète.



La figure 5 présente la courbe des changements au niveau mondial, liés à deux types de modèles : le modèle RCP 2.6 et le modèle RCP 8.5 correspondant à des hypothèses différentes parmi différents modèles utilisés. Ces deux modèles indiquent des augmentations de température à la surface du globe. Ils se traduisent également par des modifications importantes dans les précipitations moyennes qui seront observées dans les différentes régions du globe.

On constate en particulier que, quel que soit le modèle retenu, le bassin méditerranéen subira des baisses sensibles de précipitations, ce qui renforcera la problématique « eau » sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

Un autre élément important ciblé par les spécialistes du climat concerne l'évolution du niveau des mers qui aura également des conséquences importantes, ainsi que Mariana FADER nous le montrera.

Le contexte méditerranéen

Quelques chiffres importants sur le contexte méditerranéen : d'ici 2100, la hausse de température moyenne devrait être de 2° à 4°C ; une baisse de pluviométrie comprise entre 5 et 30% ; une élévation du niveau de la mer de l'ordre de 20 à 60 cm, d'après des études menées par différents groupes, Think Tank ou institutions, tels le GIEC ou le Plan bleu.

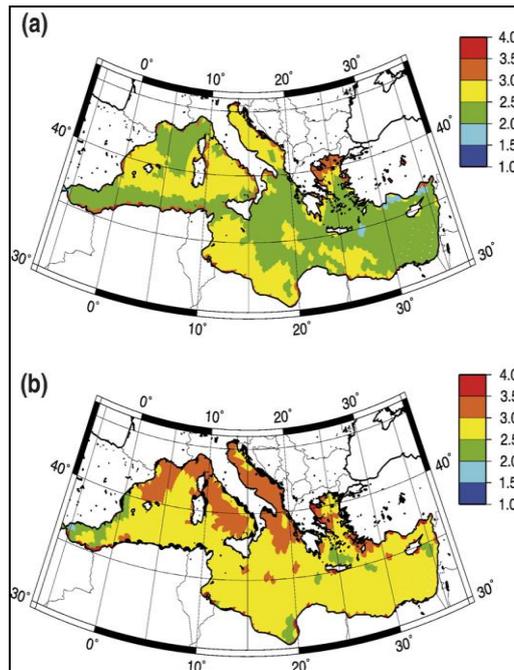


Figure 6 - Changement prévisible des températures de surface de la mer en hiver (a) et en été (b) en 2070-2099 par rapport à 1961-1990 (Source : Somot et al., 2007)

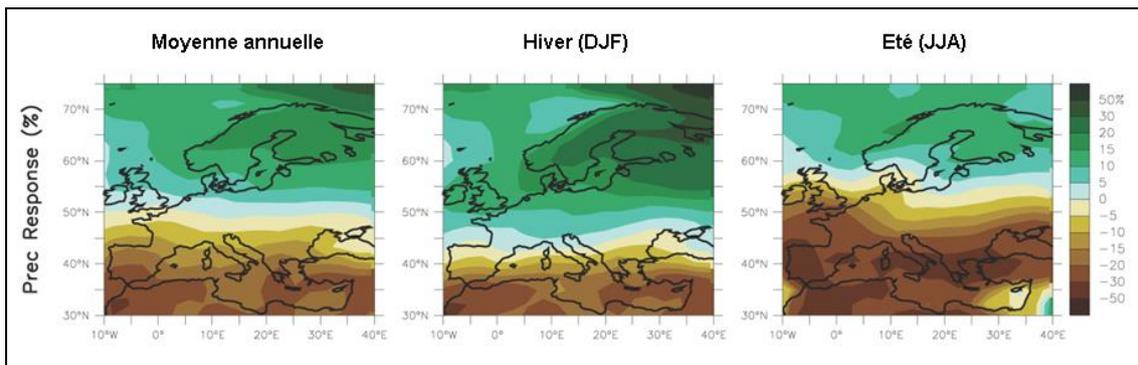


Figure 7 - Évolution des précipitations en Méditerranée et en Europe en 2080-2099 comparées à la période 1980-1999, suivant un scénario d'émissions A1B (Source : IPCC, 2007b)

On constate également que les pays méditerranéens sont déjà en état de stress hydrique, en particulier le sud et l'est du bassin méditerranéen (figure 7).

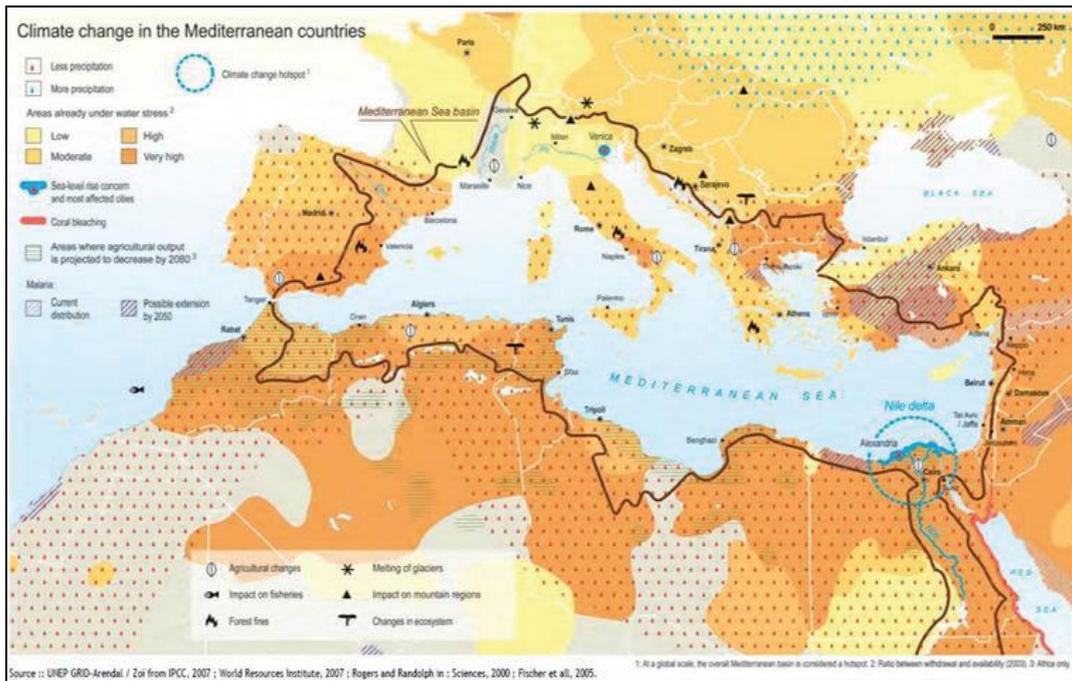


Figure 8 - Changement climatique dans les pays méditerranéens

On voit sur la carte de la figure 8 que le bassin méditerranéen est très fragilisé vis-à-vis de ses ressources naturelles, et cette situation ne fera que s'accroître dans le contexte du changement climatique.

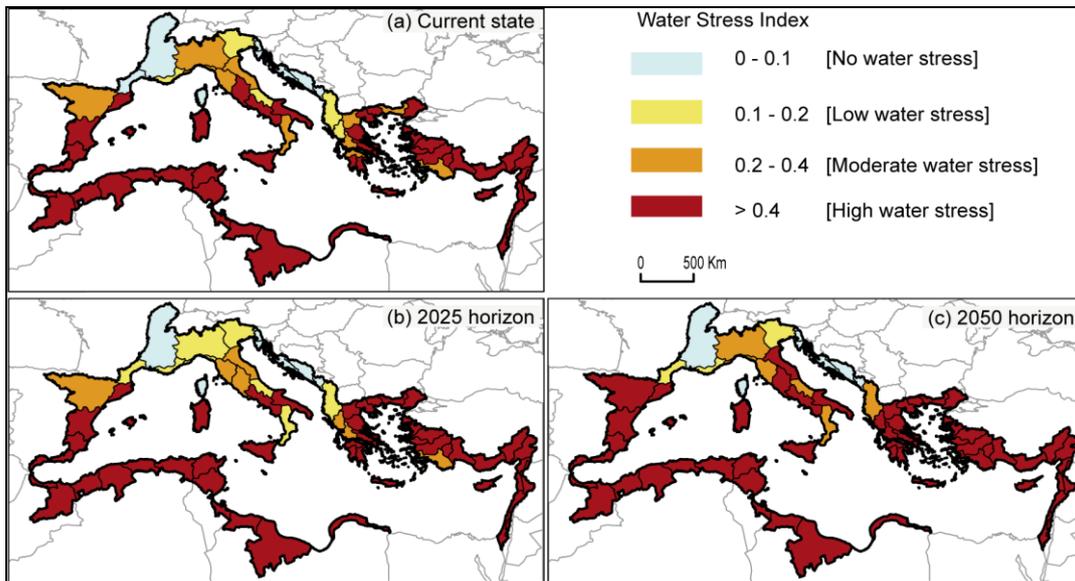


Figure 9 - Stress hydrique

Des études récentes (carte de la figure 9) montrent en particulier un glissement progressif mais inéluctable vers une situation de stress hydrique généralisée sur l'ensemble du périmètre méditerranéen. La carte en haut à gauche présente l'état actuel du stress hydrique avec des situations déjà très compliquées sur le sud et l'est du bassin méditerranéen. Les cartes à l'horizon 2025 et à l'horizon 2050 indiquent un glissement progressif vers un stress hydrique généralisé sur la totalité du pourtour, ce qui est effectivement source d'inquiétude pour les populations, les décideurs et les responsables politiques que vous êtes. Tel est le contexte vers lequel nous nous dirigeons et qui va sans doute nécessiter des adaptations importantes et des prises de décision rapides.

Conclusion : les enjeux de l'eau

En guise de conclusion, vous permettrez à l'hydrologue de formation et de métier que je suis de donner quelques éléments au regard de l'eau et des enjeux de l'eau dans un contexte fragilisé par le changement climatique, en particulier dans le cadre du bassin méditerranéen où l'eau est un marqueur important du changement climatique.

Les enjeux de l'eau peuvent se décliner dans un nombre de secteurs importants :

- Des enjeux alimentaires : le nécessaire développement de la production agricole en envisageant sans doute la réutilisation des eaux usées.
- Des enjeux sociétaux et sanitaires : l'eau est le premier vecteur de maladie au monde, ce qui pose de nombreux problèmes, notamment dans un contexte d'urbanisation important.
- Des enjeux économiques et financiers : les inondations comptent parmi les catastrophes naturelles qui ont les conséquences les plus importantes.
- Des enjeux politiques et géopolitiques : de grands fleuves et aquifères sont transfrontaliers, ce qui pose un certain nombre de problèmes en matière de décision et de gestion.

Pour finir, je me focaliserai sur la question de l'eau qui, dans le bassin méditerranéen, me semble très structurante. Dans ce bassin fragilisé par les changements climatiques et environnementaux, les enjeux de l'eau en font un élément fondamental des grands courants structurants contemporains : l'organisation de nos sociétés, l'urbanisation importante et, par voie de conséquence, des peuplements de certains territoires, l'immigration qui est un sujet de préoccupation extrêmement grave, le développement durable, la lutte contre la pauvreté et une réflexion commune sur les biens publics mondiaux.

Impact du changement climatique dans les villes du sud et de l'est de la Méditerranée

Marianela FADER, Consultante de la Banque Mondiale, Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie Marine et Continentale, Institute for climate impact research de Potsdam

Je vous remercie de m'avoir invitée à participer à cette table ronde et de m'offrir ainsi l'occasion de vous présenter le programme "Turn down the heat". Je m'appelle Marianela Fader et je suis chercheuse en hydrologie et agriculture dans le laboratoire d'excellence OT-Med à Aix-en-Provence, au sein de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA).

J'ai participé à l'élaboration du rapport de la Banque mondiale en tant qu'experte scientifique invitée à l'Institut de recherches sur l'impact climatique de Potsdam. Il s'agit du troisième rapport d'une série publiée par la Banque mondiale visant à montrer le changement climatique dans des faits qui peuvent présenter un obstacle certain au développement. Dans le cadre de ce rapport, nous avons plus particulièrement centré notre analyse sur trois régions, mais je m'en tiendrai ici aux régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et je ne vous présenterai que deux des points les plus importants pour les villes et les communautés locales.

Il n'est nul besoin de vous rappeler combien le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont vulnérables au changement climatique, non seulement à cause d'une situation de stress hydrique et d'hydro-dépendance que ces régions connaissent, mais aussi à cause d'une importante croissance démographique et d'une forte urbanisation. De plus, ainsi que vous pouvez le constater sur la figure 10, le secteur agricole de la région joue un rôle économique important qui pourra être affaibli par les impacts du changement climatique.

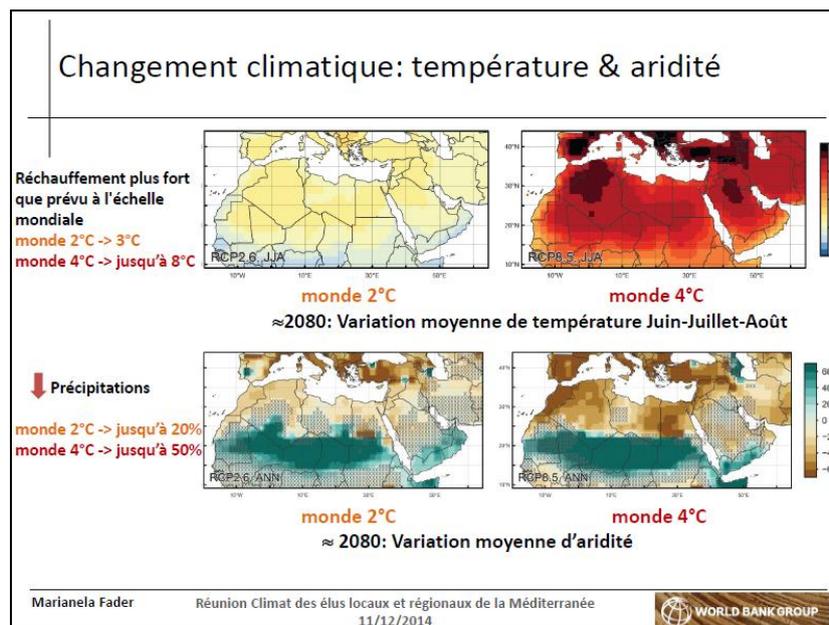


Figure 12 - Température et aridité

Les changements de précipitations et de température produiront des changements secondaires au niveau de l'hydrologie, comme Monsieur SERVAT l'a souligné, ainsi que sur le niveau de la mer. Dans ces deux cas, les changements sont plus marqués et présentent potentiellement plus de risques que la hausse de température : par exemple, la hausse du niveau de la mer pourrait passer de 1 mm/an à 4 ou 10 mm/an dans le futur. Ces chiffres peuvent sembler dérisoires, mais les impacts liés à de telles hausses sont très impressionnants.

Ces changements pourraient avoir un impact important sur le secteur de l'agriculture avec une réduction des zones agricoles, une baisse de la productivité, en ce qui concerne par exemple le blé, le maïs, les légumes, le bétail et une modification des périodes de pousse dans les zones agro-climatiques. Ce type de changement a déjà été observé et sera sans doute plus marqué et plus dangereux à l'avenir. Les villes et les communautés locales seront particulièrement touchées par un tel changement car il se traduira par une migration des populations rurales vers les villes. C'est déjà ce qui se passe au Maroc où les gens migrent vers les grandes villes de l'Atlantique. En 2007, en Syrie, la pénurie d'eau a poussé 6 000 paysans à migrer de la campagne vers la ville. En Algérie, un grand nombre de villes accueillent des personnes de la campagne et c'est aussi le cas de l'Égypte où les populations rurales migrent depuis le delta du Nil vers le Caire.

Un autre impact analysé comme unité est le stress de chaleur, qui se traduit par l'apparition de vagues de chaleur. Suite au réchauffement climatique, 80 % des mois d'été connaîtront des températures extrêmes jamais enregistrées jusqu'à aujourd'hui. Pour un réchauffement de seulement 2°C, la fourchette de jours où les températures seront très élevées passera à 1-71 jours (Jordanie) et à 4-62 jours (Syrie). Pour un réchauffement de 4 °C, le nombre s'établira au-delà de 115 jours consécutifs de hautes températures. Une telle augmentation aura un impact direct sur le secteur de la santé dans les villes. Une étude réalisée en Israël a évalué qu'une augmentation de seulement 1°C pouvait se traduire par une augmentation de 2 % du taux d'hospitalisation et de 4 % du taux de mortalité. Le nombre de maladies sera également en augmentation du fait de différents facteurs difficilement contrôlables, comme par exemple l'augmentation du nombre d'insectes, la pénurie d'eau ou la hausse des températures.

Les personnes les plus exposées seront les enfants et les personnes âgées. L'augmentation des maladies affectera le secteur du tourisme car ils ne se rendront pas vers des destinations où sévissent des maladies.

L'augmentation du niveau de la mer entraînera une perte économique substantielle à cause de l'absence de moyens d'adaptation (jusqu'à 12 M\$/an en Égypte) mais aussi une réduction importante de la surface des terres (jusqu'à 70 km²) et un grand nombre de personnes affectées, en particulier dans le Delta du Nil et au Maroc.

Quelles conséquences pour les villes ?

- Le coût de l'adaptation est extrêmement élevé ; selon une étude, environ 12 millions\$ par an en 2030.
- Le secteur du tourisme sera soumis à une pression importante du fait de la réduction des plages suite à l'érosion côtière : selon une étude, plus de 70 % des plages du Maroc n'existeront plus à la fin du siècle.
- Dans l'éventualité où les digues anti-inondations seraient inefficaces, cela représenterait une perte pouvant aller jusqu'à 58 milliards\$ pour Alexandrie, presque 3 milliards\$ pour Benghazi et plus d'un demi-milliard\$ pour Alger.

Il faut également souligner que le changement climatique représente une menace multiple. D'un côté, les populations sont obligées de se déplacer suite à la pression économique, et de l'autre, elles sont enfermées dans la pauvreté.

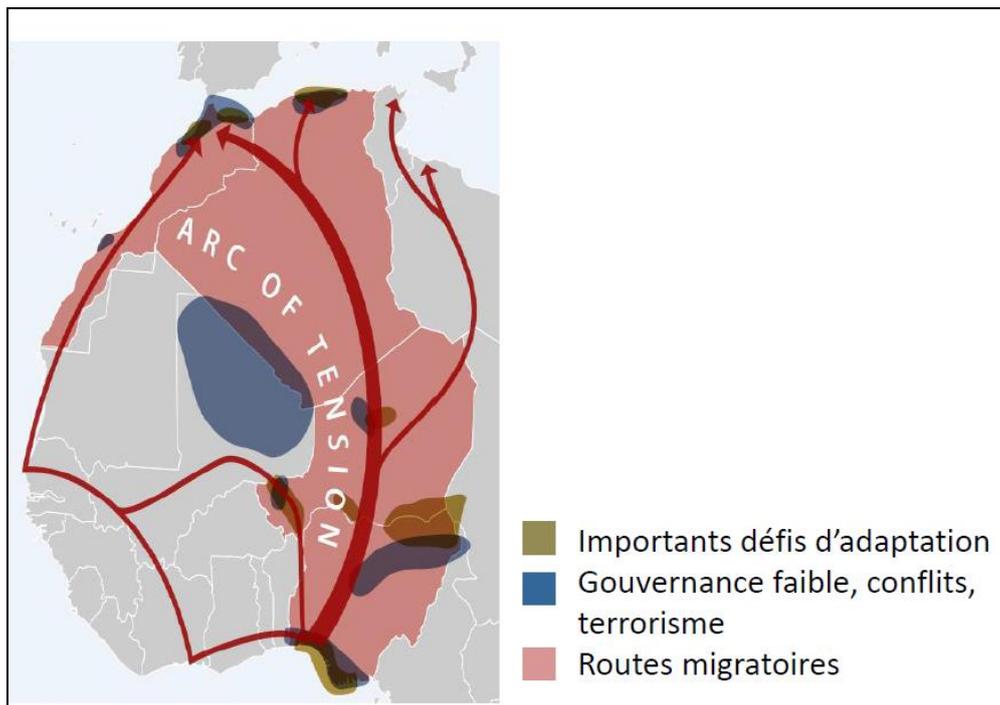


Figure 13 - Migration et sécurité

L'arc de tension représente la zone où convergeront les flux migratoires sahariens et sub-sahariens. C'est à la fois une zone de transit pour les populations et une zone fermée aux Européens. Une telle situation sera due à la fois au changement climatique et à des problématiques liées à la gouvernance et à des facteurs socio-économiques.

Je tiens à souligner que les recherches sur les liens existant entre le changement climatique et la situation au niveau de la sécurité représentent un enjeu très certain. Il est probable que le changement climatique amplifiera certaines menaces, car le changement climatique accentuera la concurrence pour des ressources déjà déficitaires et l'augmentation des prix et, partant, l'augmentation du risque de pauvreté dans les zones rurales et urbaines.

Le rapport de la Banque mondiale n'a rien de neuf et n'a pas pour vocation de proposer des solutions, mais il fournit des indices pour la recherche de solutions. Il permet de prendre en compte l'ensemble des impacts. Les indices fournis sont susceptibles d'inciter :

- à tirer profit des conditions naturelles de la région en ce qui concerne l'énergie solaire et l'énergie éolienne,
- à promouvoir l'innovation technologique,
- à encourager les investissements en R&D,
- à augmenter la capacité et la résilience afin que les mesures prises soient plus efficaces

- à trouver des solutions décentralisées à petite échelle, adaptées aux localités, au lieu de projets à grande échelle visant à augmenter les ressources, tels qu'ils ont été menés par le passé.

Enfin, le rapport souligne l'importance pour les villes et les communautés locales de prendre des mesures en faveur des groupes les plus vulnérables, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes travaillant en extérieur, les migrants ruraux qui se déplacent vers les villes : accès à la sécurité sociale, accès aux programmes anti-discrimination, lutte contre la vulnérabilité face à l'augmentation des prix et la baisse du pouvoir d'achat. Cela concerne particulièrement la catégorie des femmes des zones rurales, restées à la campagne et qui doivent affronter des situations critiques de surcharge de travail pour un accès aux ressources réduit.

En conclusion, la situation que j'ai décrite pour les rives sud et est de la Méditerranée est aussi valable pour la rive nord, mais avec de petites différences. Les enjeux sont donc les mêmes et nous disposons d'un potentiel important de synergie si nous travaillons ensemble au développement de projets, si nous partageons nos expériences. Je pense que c'est la raison de notre présence en ces lieux aujourd'hui.

Dania ABDUL MALAK

Je souhaite poser deux questions à nos intervenants. La première est plus technique et concerne le niveau de fiabilité des projections qui ont été faites. On sait qu'il est parfois difficile de prévoir la météo d'un jour sur l'autre. Qu'en est-il des prévisions à 50 années de distance ? Quel serait la marge d'erreur de ces prévisions ?

La deuxième question concerne le rapport « Turn down the heat » qui mentionne le Nexus Agriculture-Eau-Sécurité alimentaire. La diminution de l'eau elle-même empêche de produire les aliments nécessaires ou de les importer. En termes de durabilité, ce n'est donc pas une agriculture durable. Existe-t-il une solution à cette situation ? Vous avez déjà fourni quelques pistes de réponse mais pouvez-vous nous le reformuler de façon explicite ?

Eric SERVAT

En ce qui concerne la fiabilité des chiffres annoncés en termes de variabilité du climat, il ne faut pas confondre ce qui relève de la météorologie et de ses prévisions, dont on sait qu'elles ont une fiabilité limitée, et ce qui est prévu en termes de modifications au niveau du climat pour les décennies ou au-delà.

Ce qui est important au-delà des chiffres c'est que même s'ils se précisent au fil des rapports du GIEC, les modèles proposés se développent, deviennent de meilleure qualité et plus fiables. Les hypothèses que l'on construit reposent elles aussi sur des données de plus en plus solides. Les scénarios sur lesquels nous nous basons proposent une diversité d'évolutions dans différents domaines et des combinaisons de ces évolutions. Sans rentrer dans les calculs d'incertitude des modèles qui n'auraient aucun intérêt ici, il faut retenir que la tendance affichée par les résultats qui sont fournis est elle-même très cohérente par rapport aux hypothèses qui sont faites. Il est sans doute impossible à ce jour de dire si le niveau des mers montera de 20 cm, 35 cm ou 50 cm. En revanche, ce qui est absolument certain et qu'il faut prendre en compte dans les réflexions que nous menons et dans les décisions qui doivent être prises, c'est que les tendances sur les différents paramètres que nous avons pu présenter, Madame FADER ou moi-même, dans les différents domaines, sont cohérentes et vont toutes dans le même sens, c'est-à-dire une augmentation du niveau des mers, une baisse des précipitations, une augmentation des événements extrêmes, etc. C'est surtout cela qu'il faut retenir en ayant à l'esprit que dans les années à venir, les modèles permettront sans doute d'affiner, de préciser et de réduire les incertitudes autour des chiffres actuellement présentés.



Marianela FADER

Pour répondre à votre question : quels types de solutions avons-nous pour les problèmes auxquels les zones agricoles font face et contre la pauvreté qui menace de réduire le pouvoir d'achat de ces pays ?

Un certain nombre de publications et de rapports mentionnent les actions à mener dans les zones rurales, tant au niveau national que local. Je ne peux pas tout citer mais je résumerai trois points en particulier :

- Il est important de vivre et de maintenir la dynamique des zones rurales et de prêter une attention particulière aux PME et aux petites entreprises et pas seulement aux multinationales. Ces petites entreprises jouent un rôle important pour assurer la sécurité alimentaire dans les endroits concernés.
- Ces régions souffrent d'une pénurie d'eau très importante et nous ne sommes toujours pas capables de résoudre ces problèmes d'eau. Il est important de réaliser un système d'arrosage durable pour ces régions.
- De nombreuses actions peuvent être menées au niveau des champs, par exemple dans l'agriculture, la conservation, l'agriculture biologique. Les consommateurs doivent aussi les mener.

Dania ABDUL MALAK

Je vous remercie. Peut-être sommes-nous déjà de plain-pied dans le champ des politiques. Le message est clair : il faut changer les politiques.

Madame ORTEGA I ALEMANY et Monsieur QUERALT, quelle est votre expérience ? Comment avez-vous appréhendé la lutte contre le changement climatique en tant qu'action à conduire au niveau régional ? Quelles conclusions ou quelles bonnes pratiques pouvez-vous déjà partager avec les autres régions de la Méditerranée ?

Joana ORTEGA I ALEMANY, Vice-présidente de la Région Catalogne (Espagne) et 1^{ère} Vice-Présidente de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM

Mesdames et Messieurs, c'est un grand honneur pour la Catalogne de participer aujourd'hui à cette réunion et de partager avec vous, élus locaux et régionaux, la façon dont notre pays aborde le changement climatique.

Je suis certaine, et c'est la raison de notre présence ici, que le changement climatique représente le défi le plus important auquel notre planète doit faire face dès aujourd'hui, un phénomène global avec des responsabilités partagées et des impacts économiques et sociaux, un environnement différencié en fonction de la vulnérabilité spécifique de chaque territoire. Ce n'est pas une nouveauté, nous l'avons déjà constaté dans la Déclaration « Climat des élus locaux et régionaux de la Méditerranée ». L'impasse méditerranéenne a été reconnue par les experts du GIEC comme étant la plus vulnérable en matière de changement climatique. Les rapports de l'Agence européenne de l'environnement signalent aussi cette vulnérabilité.

La Catalogne est très fortement engagée dans la lutte contre le changement climatique. Le gouvernement régional a beaucoup travaillé et a partagé ses efforts avec des autorités locales, des entreprises et la société civile pour réduire les émissions des gaz à effet de serre et s'adapter aux impacts de ces phénomènes sur les systèmes environnementaux et socio-économiques de notre pays.

L'engagement de notre gouvernement envers notre propre pays se traduit par des initiatives, des planifications stratégiques pour réduire les émissions et permettre les conditions de l'adaptation. La plus récente est une loi-cadre sur le changement climatique qui n'a pas encore été approuvée par le gouvernement bien qu'elle ait reçu l'approbation de la Commission interministérielle du changement climatique. Nous espérons la présenter devant le Parlement dans les prochains mois.

Notre monde local est aussi fortement engagé dans cette démarche car 90 % de la population catalane vit dans une communauté locale signataire de la Convention des maires pour l'énergie locale durable et plus de 400 communautés ont déjà approuvé leur plan d'action pour l'énergie durable. Par ailleurs, la Catalogne est aussi organisée en réseaux, le réseau 4S2, réseau de régions pour le développement durable. Le gouvernement de la Catalogne a demandé au secrétariat de l'Organisation des Nations-Unies sur les changements climatiques d'intégrer le rôle des régions et autorités régionales et locales dans la lutte contre le changement climatique, la COP 14 de Poznan en 2008. La COP a finalement reconnu le rôle des gouvernements sous-nationaux dans la lutte contre le changement climatique et la capacité effective de leur action. Cet ajout est connu sous le nom d'« amendement Catalogne ».

Je vous propose d'écouter maintenant la présentation de M. Arnau QUERALT, Directeur du Conseil consultatif pour le développement durable de la Catalogne. Il vous expliquera avec plus de détails ce que je vous ai seulement présenté.



Arnau QUERALT Directeur, Conseil consultatif pour le développement durable de la Catalogne (Espagne)

Merci Madame la Vice-Présidente. J'ai le plaisir d'être ici en tant que Directeur du Conseil consultatif pour le développement durable de la Catalogne, une structure consultative du gouvernement, directement rattachée à la présidence du pays et au gouvernement régional pour proposer une vision stratégique sur le futur de la Catalogne, à l'échéance de quinze - vingt ans. Cette structure réunit des personnes indépendantes du gouvernement, des scientifiques, des personnalités du monde économique et également des institutions privées.

Un des sujets actuels les plus importants que nous traitons est le changement climatique. C'est la raison de notre présence ici et c'est pour cela que nous travaillons de cette manière transversale au sein du gouvernement. Mme ORTEGA I ALEMANY a déjà présenté quelques aspects qui relèvent de la

Catalogne. Je voudrais exposer 3 priorités que nous avons définies et qui pourraient être intéressantes pour vous.

Première priorité : connaître les impacts du changement climatique

Nous avons pris connaissance des informations fournies par le groupe inter-gouvernemental sur l'évolution du climat. Nous avons pris bonne note des résultats du rapport sur le climat mondial mais nous considérons qu'il est important de rapporter ces résultats à une échelle plus petite, c'est-à-dire de régionaliser les impacts du changement climatique à la Catalogne et aux autres régions de la Méditerranée. Il faut prendre en compte le fait que la Catalogne présente une diversité de micro-climats et des régions à la géographie très variée. Cette diversité constitue une richesse mais aussi un surcroît de complexité s'agissant de changement climatique.

La réduction d'échelle (« downscaling ») est très importante. Nous devons nous y atteler avec l'aide de la communauté scientifique de la Catalogne. Des expériences très intéressantes ont eu lieu : la création du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat et la constitution du groupe catalan des experts en changement climatique, regroupant une centaine d'experts issus du monde de la physique, de la biologie, de la chimie. Ce groupe produit un rapport quinquennal sur les impacts du changement climatique en Catalogne. C'est un moyen de recueillir des informations mais aussi de créer un partenariat avec des institutions, le Conseil consultatif, l'Office du changement climatique de la Catalogne, l'Agence météorologique de la Catalogne, l'Académie nationale des Sciences de la Catalogne. C'est non seulement un moyen de faire connaître notre action et les résultats du Centre de recherches, mais aussi de reconnaître la qualité du travail de la communauté scientifique. C'est une véritable stratégie win-win. A ce jour, ce rapport auquel plus de 70 experts en provenance de différents horizons ont participé, est en cours de publication.

Deuxième priorité : l'action publique

Nous avons beaucoup travaillé sur les moyens de remédier au changement climatique. Les transports représentent la première source de gaz à effet de serre, mais nous pourrions aussi citer l'urbanisme et la planification urbaine.

Parallèlement, il est nécessaire d'agir en faveur de l'adaptation au changement climatique. La Région de Catalogne a été pionnière en la matière, puisque sa stratégie d'adaptation a été approuvée en 2012, puis en avril 2013 par la Commission européenne. Aujourd'hui, nous œuvrons à l'approbation d'une loi-cadre sur le changement climatique qui régulera à la fois les moyens de remédier et l'adaptation au changement climatique et la tâche est ardue.

Troisième priorité : la gouvernance

C'est peut-être la plus importante. En Catalogne, nous sommes passés d'un traitement sectoriel de la question à un traitement transversal et c'est désormais une Commission interministérielle sur le changement climatique qui en est responsable, c'est-à-dire que le changement climatique n'est pas une question du ministère responsable de l'environnement ou de l'agriculture, mais une question transversale. Par exemple, il est important que le Ministre de l'éducation agisse en faveur de l'éducation des élèves sur le sujet.

La coordination avec les gouvernements locaux est aussi importante. Parmi les hautes personnalités des municipalités européennes engagées dans l'initiative européenne Mayors ADAPT, plusieurs viennent de Catalogne. Une collaboration active entre les gouvernements régionaux et les administrations locales est ainsi possible.

Il faut aussi convaincre la population de l'importance des intérêts économiques du changement climatique. Il s'avère plutôt difficile de discuter avec la population des différents scénarios ou d'envisager l'horizon 2100, ou de faire comprendre qu'une augmentation de température de 0,3°C représente un changement climatique direct qui a aussi des impacts indirects très importants.

Il faut surtout convaincre le secteur économique des responsabilités des gouvernements régionaux et locaux et qu'il est possible d'agir, à condition bien sûr que ces secteurs s'impliquent dans la démarche. Je pense au secteur du tourisme, qui pour devenir durable, doit s'adapter. Ce n'est pas seulement une priorité mais aussi un défi.

Dania ABDUL MALAK

Je retiens quelques idées : une bonne gouvernance implique les institutions et les gouvernements locaux et elle assume la responsabilité sociale envers la population, et principalement, la

régionalisation des effets et des impacts. Ce sont des messages clairs pour d'autres régions. Merci beaucoup.

J'invite à présent Mme Nadira BOUAZZA à nous donner son point de vue de jeune créatrice d'entreprise et à nous exposer les difficultés qu'elle a rencontrées dans cette relation gouvernement-entreprise et les possibles solutions envisagées.

Nadira BOUAZZA, Architecte urbanisme, créatrice d'entreprise en architecture écoresponsable (Algérie)

Je suis très fière de participer à cet événement sur le climat Méditerranée. J'interviens en tant que porteur de projet, et créatrice d'entreprise en Algérie. Le constat que nous faisons tous est que le secteur du bâtiment impacte l'émission de Co2 à hauteur de 25 %.

Dans le contexte algérien, les nouvelles politiques publiques essaient de revaloriser l'image des grandes villes, avec le développement de filières locales, des objectifs de nouvelles villes et de villes durables, et la protection de la biodiversité.

Dans ce contexte-là, plusieurs projets émergent. J'en ai sélectionné quelques-uns comme celui de la ville nouvelle de Hassi Messaoud dans le sud algérien. Il s'agit d'une oasis pétrolière, qui concerne 80 000 habitants pour 4 000 ha, un budget de 6 milliards de dollars pour une réalisation en 2016 par un consortium algéro-coréen.



Figure 14 - Ville nouvelle Hassi Messaoud

La nouvelle ville d'Oran est un autre projet de création d'une cité périurbaine bâtie à côté d'Oran (deuxième ville d'Algérie), sur un site de 1 400 ha. Le coût de financement du projet s'élève à 250 millions d'euros. L'appel d'offres sera lancé début 2015 en ce qui concerne les études de faisabilité, les études technique et les études urbaines.



Figure 15 - Ville nouvelle d'Oran

Ces deux projets intègrent une démarche de développement durable : dans le cas de la ville de Hassi Messaoud, une étude climatologique a été faite par la Corée. Tous les éléments du développement durable ne seront pas utilisés dans cet immense projet, mais certains éléments seront intégrés, tels que les espaces verts, l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et la conception moderne de logements sociaux. Dans le cas de la ville périurbaine, il est question d'études de faisabilité pour intégrer le développement durable dans les projets urbains : l'aménagement urbain, la construction des bâtiments publics qui accompagnent l'habitation, privilégieront l'écologie et l'architecture bioclimatique.

Un autre projet concerne le réaménagement de la baie d'Alger dans le cadre d'un plan stratégique de la ville à l'horizon 2030. C'est un projet qui a débuté depuis longtemps déjà et qui inclut plusieurs sous-projets importants comme la charte graphique de la baie, des espaces verts créés comme des lieux de vie, et le projet expérimental d'un éco-quartier. Le projet d'éco-quartier relève d'un partenariat franco-algérien avec le bureau d'études Arte Charpentier.

Ce type de projets requiert des compétences nouvelles, qui n'existent pas ou pas suffisamment localement : pré-études, études spécialisées en économie d'énergie, audit énergétique, conseil, assistance orientée développement durable.

J'interviens dans ce cadre-là en portant un projet d'entreprise écoresponsable. Je suis de formation architecte urbaniste, j'ai fait mes premières études d'architecture en Algérie et je vis en France depuis dix ans, où j'ai fait des études en urbanisme, en maîtrise d'ouvrage de projet urbain et en management des entreprises de construction. Depuis le mois de septembre, j'ai fait une formation à Poissy pour être concepteur européen « Maison passive ». Mon activité est véritablement ancrée dans l'architecture bioclimatique. J'essaie de la généraliser localement. Je suis rentrée en l'Algérie dans le cadre du programme euroméditerranéen Paceim. C'est grâce à ce programme que j'ai pu réaliser ce projet en partenariat avec l'IRD d'une part, et une agence de recherche locale algérienne, Anvredet. J'ai aussi eu la chance d'intégrer l'incubateur Marseille Innovation qui m'aide dans la recherche de partenaires pour compléter l'aboutissement de ce projet. Il ne suffit pas d'avoir des diplômes pour pouvoir réaliser ce type de projet dans un environnement comme l'Algérie. Il faut être ambitieux et vouloir faire partie des premiers, développer cet esprit de développement durable dans tout projet urbain.



Figure 16 - Réaménagement de la baie d'Alger

Le projet en lui-même est une entreprise en architecture écoresponsable, ce qui implique qu'on fasse des études de conception de bâtiments économes en énergie, qu'on intègre la concertation avec le public, et qu'on réfléchisse à un management de projets différenciés orientés développement durable. J'ai créé le département entreprise/bureau d'études où je réalise des études architecturales et urbaines, et prochainement, j'envisage de créer un département « Promotion immobilière » pour pouvoir réaliser ce type de projet et, pourquoi-pas, créer une école de formation.

Pour intégrer ce séminaire dans ma réflexion et dans l'expérience que je suis en train de vivre depuis le mois d'août 2014, je dirais que les priorités sont d'assurer la continuité avec les travaux de recherche. Un grand nombre est fait, en l'occurrence avec l'APED et les laboratoires algériens sur le mode de vie local, sur les moyens d'intégrer le développement durable dans les projets urbains. Le passage de l'étape « travail de recherche » à l'étape « exécution des travaux de recherche » est essentiel. Il est très important mais nous n'avons pas encore trouvé la réponse.

L'autre priorité est de penser aux programmes ciblés. Il est impossible de tout généraliser. Ce qui se fait en Europe ne se fait pas forcément en Algérie d'une manière aussi facile. Je ne parle pas que de l'Algérie mais du sud de la Méditerranée, en incluant la Tunisie et le Maroc. Entre ces trois pays, nous n'avons pas la même façon d'agir, la même méthodologie, la même conception du développement durable. La prise en compte du site et de la culture est très importante. Certaines données apparaissent comme acquises en Europe mais elles ne le sont pas forcément dans les pays du sud de la Méditerranée, comme la labellisation et la concertation avec le public. Depuis le mois d'août, je me suis rendu compte que 80% de mon travail consiste en de la sensibilisation, de l'information. J'essaie d'intervenir sur l'urgence d'agir, de ne pas se contenter d'élaborer des programmes prometteurs.

Je parlerai aussi de l'équité sociale car à la base du développement durable, il y a l'accès à des bâtiments économes en énergie pour tout le monde. Il ne suffit pas d'être riche pour y accéder. Il faut donc insister sur les logements sociaux qui intègrent ces aspects et, au risque de me répéter, le site, la culture et la concertation.

Pour finir, ce n'est pas juste une action, ce n'est pas simplement un projet, c'est une philosophie de vie, notre quotidien.

Dania ABDUL MALAK

Merci beaucoup. J'invite maintenant M. José Luis MUNOZ-BONET à prendre la parole.

José Luis MUNOZ-BONET, Co-Directeur RIC Valencia, Climate-KIC, Région de Valence (Espagne)

Bonjour à tous, Mesdames et Messieurs. Je voudrais remercier les organisateurs de cette conférence passionnante. Je voudrais vous remercier de m'avoir invité à partager ici avec vous quelques idées sur la question du climat et particulièrement sur le Climate-KIC.

Nous nous sommes demandé comment extrapoler nos idées vers la Méditerranée dans sa globalité. Je préciserai quel rôle nous entendons voir jouer les régions et les villes et comment nous pouvons utiliser ces initiatives européennes dans les régions. Je voudrais enfin vous donner quelques exemples pratiques de partenariats public-privé sur une question simple qui est la mobilité d'experts de haut-vol à travers l'Europe.



Figure 17 - Notre planète Terre

La figure 17 montre l'endroit où nous vivons, notre foyer. Dans toutes les présentations faites ce matin, j'ai relevé un message commun qui est la nécessité de travailler ensemble car le problème du changement climatique n'est pas régional ou local. Il faut travailler sur le plan local et régional mais c'est quelque chose qui se passe chez nous, là où nous vivons.

Ces sujets ont déjà été évoqués ce matin, notamment par Monsieur SERVAT et Madame FADER qui ont présenté les différents scénarii d'avenir. Pour tout le monde, il est évident qu'il faut agir. Pour une efficacité optimale, nous avons surtout besoin d'une coopération totale entre acteurs locaux. Cela ne va pas changer l'aspect technologique, ni les gouvernements, mais il est nécessaire de travailler main dans la main pour que nos actions soient efficaces.

Sur le plan européen, nous avons quelques initiatives passionnantes, dont le C-KIC qui est une communauté basée sur la connaissance et l'innovation sur le changement climatique. C'est la première communauté de ce type à avoir créé une structure régionale au sein de la communauté. C'est certainement le partenariat public-privé le plus large sur le changement climatique. Nous

avons établi une base partenariale avec des TPE et des PME sur le plan local et global, ainsi que les secteurs publics et privés, et le milieu académique aussi.
 Nous travaillons ensemble pour trouver des solutions au problème du changement climatique. Pour nous, il est essentiel de travailler à travers des centres nationaux et régionaux.

Les enjeux d'un tel projet ne sont pas seulement technologiques mais également socio-technologiques. Nous avons besoin de mettre en œuvre de nouvelles formes d'innovation de manière systématisée et cohérente. Nous avons besoin de nouveaux modèles qui nous aident à appréhender ces problèmes économiques. Mais cette innovation a besoin aussi de l'interaction entre plusieurs secteurs d'activité.

Mission et objectifs

Nous travaillons sur la médiation par rapport au changement climatique sans négliger l'aspect économique. Si nous ne pouvons pas faire des affaires, rien ne pourra être changé. Nous avons donc besoin de prendre en considération l'ensemble de ces domaines.



Figure 18 - Climate KIC : missions et objectifs

Nous avons besoin d'amener l'innovation vers le marché et d'éliminer les barrières à l'innovation et à la créativité. Nous œuvrons pour attirer les talents. Nous avons des experts de haut-vol en Europe, et des informations-clés à notre disposition, mais nous devrions travailler davantage ensemble afin de mieux interagir aux niveaux local, national et international.

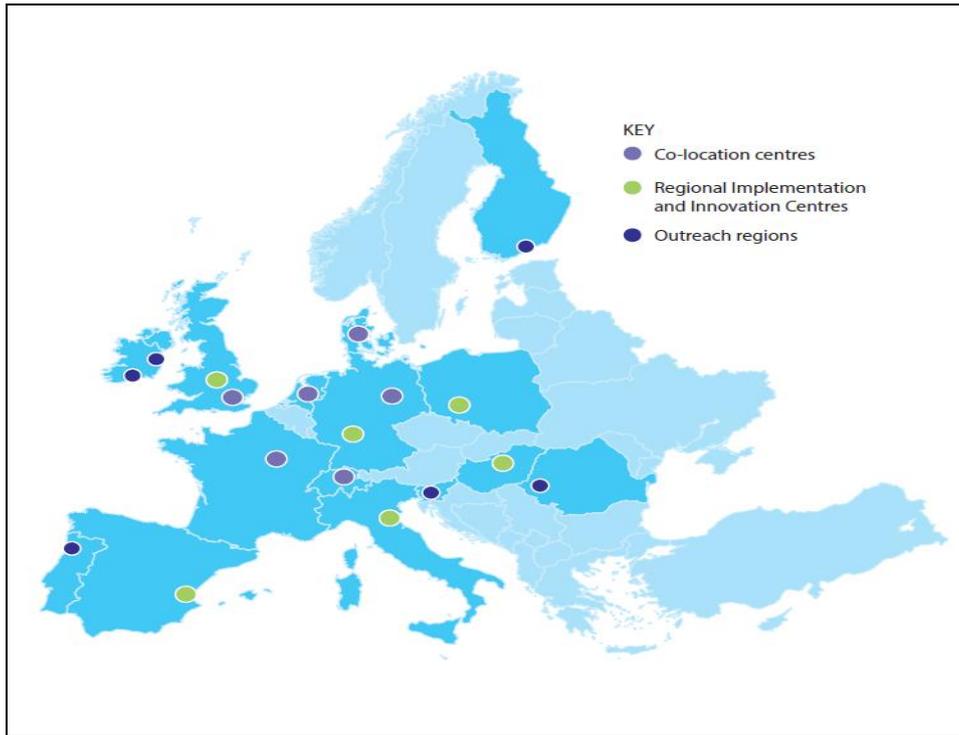


Figure 19 - Climate KIC : réseau de partenaires

Nous comptons sur un réseau de 250 partenaires en Europe, répartis dans six centres de co-localisation à Londres, Berlin, Paris, Zurich, Copenhague et aux Pays-Bas. Nous travaillons aussi avec six régions qui ont leurs propres stratégies climatiques : l'Emilia-Romania en Italie, la région de Valencia en Espagne, la région d'Hessen en Allemagne, la Basse-Silésie en Pologne, la région de Hongrie centrale et la région de West-Midlands en Grande-Bretagne.

De fait, nous dépassons les frontières de notre consortium et travaillons avec l'Irlande, la Finlande, le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie. Nous aimerions élargir encore davantage le champ d'action vers la Méditerranée.

Le C-KIC de la région de Valencia

L'outil de travail élaboré par l'Agence du Climate-KIC à Valence est la pyramide de l'innovation qui fait le lien entre les entreprises, l'enseignement, les gouvernements et les institutions publiques ainsi que la recherche.

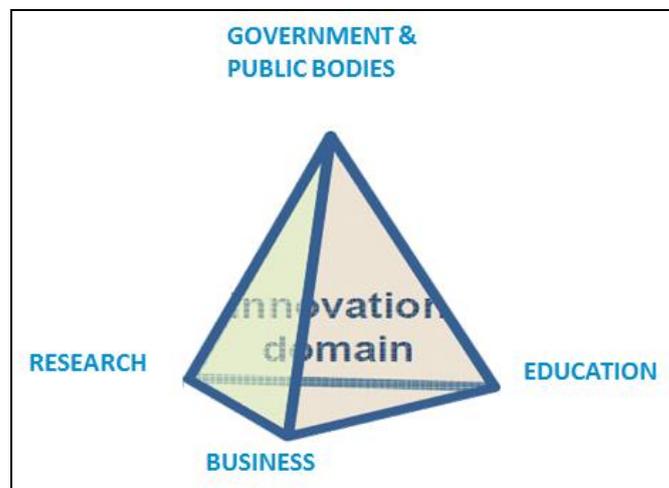


Figure 20 - Pyramide de l'innovation

L'objet de notre travail est de structurer un « pipeline de l'innovation ». Monsieur QUERALT a déclaré précédemment que l'éducation était l'une des clés les plus importantes et je suis entièrement d'accord avec lui. Nous avons besoin d'informer et de former les gens en Europe, c'est-à-dire d'aider les entrepreneurs dans la gestion de leur entreprise. C'est à cette fin que nous soutenons également les projets innovants (Pathfinder projects).

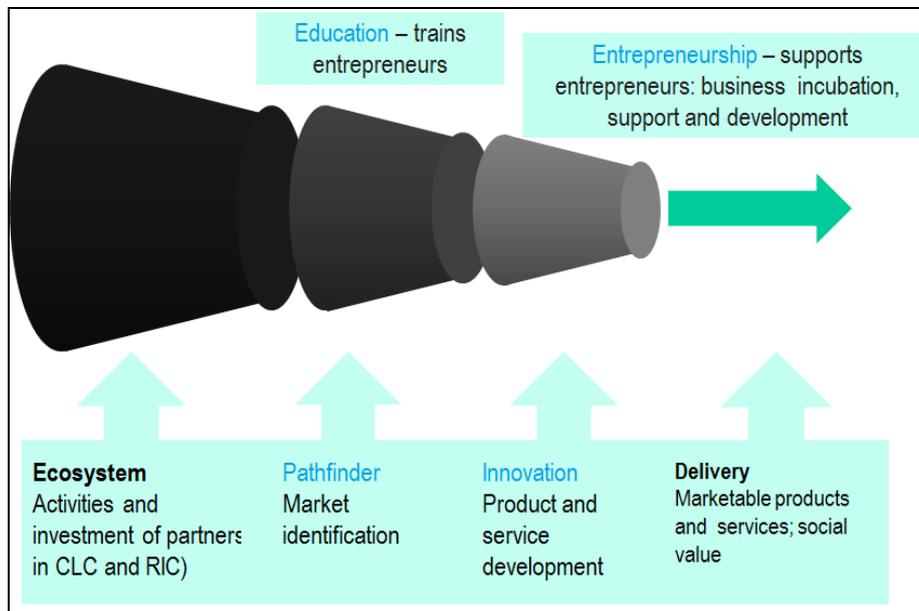


Figure 21 - Pipeline de l'innovation

Notre action s'appuie sur 3 différents piliers : l'innovation, les entreprises et l'enseignement.

Le Pilier « Innovation » regroupe 8 plateformes de travail autour des thèmes :

- Greenhouse gas monitoring.
- Making transitions happen.
- The built environment.
- Industrial symbiosis.
- Adaptation services.
- Sustainable city systems.
- Land and water.
- Developing a bio-economy.

Sur ces plateformes, nous travaillons sur des projets où nous faisons le lien entre les villes pour développer de nouveaux modèles économiques qui tiennent compte de paramètres multiples : bâtiments durables, transports, industries, bio-économie, la terre et l'eau.

Le pilier « Entrepreneurs » recouvre l'aide à la création d'entreprises afin de faire émerger les nouveaux services et les nouveaux produits dont notre société a besoin pour faire face aux conséquences du changement climatique.

Le pilier « Enseignement » : nous travaillons sur différents formats d'enseignement. Je voudrais présenter rapidement notre programme "Pioneers into Practice" qui est un programme de mobilité pour les experts. Nous manquons de personnels qualifiés ou assez formés pour relever les défis que nous rencontrons. Nous avons besoin que des entrepreneurs publics et privés travaillent sur les aspects socio-technologiques systémiques du problème afin de mettre en œuvre les modifications à apporter en réponse au changement climatique. Nous avons besoin d'une innovation transformatrice et non incrémentale. C'est pour cette raison que nous avons élaboré ce concept de « Pionniers ». Qu'est-ce qu'un pionnier ? Une personne qui développe quelque chose de nouveau avec des moyens nouveaux.

Qui peut participer à ce programme ? Des fonctionnaires, des chercheurs, des docteurs, des employés, des entrepreneurs, en fait quiconque ayant une expérience dans le domaine. Ensuite,

nous mettons en place un programme de mobilité, dans notre région mais aussi dans d'autres. Car notre point fort est que nous travaillons sur site et que le programme a une dimension régionale. C'est d'ailleurs pour cette raison que les partenaires privilégiés de ce programme sont les autorités locales et régionales. Par ailleurs, nous avons besoin d'expérimenter de nouveaux modèles, services et produits. Nous devons investir sur les compétences et l'innovation systémique pour permettre à notre société d'évoluer.

Notre tâche consiste à recruter des gens et à les faire travailler hors de la zone de confort à laquelle ils sont habitués. Nous avons commencé par recruter des fonctionnaires issus de notre gouvernement régional et nous souhaitons les transférer vers d'autres gouvernements par la suite. Nous leur donnons accès aux entreprises et à l'université. Nous créons pour eux un environnement propice et je dois reconnaître que nous avons obtenu des résultats fabuleux. Aujourd'hui, nous avons un réseau de 600 experts en Europe, issus de grandes entreprises ou de PME, d'universités, d'institutions publiques, d'ONG, de centres de recherche et qui travaillent sur le sujet. Cette année, nous avons travaillé avec 232 pionniers dans 12 pays.

Nous avons obtenu des résultats exceptionnels. Pendant les 7 ans à venir, une expérimentation sera menée en Europe sur la lutte contre les gaz à effet de serre. Nous disposons d'outils européens et nous devons soutenir les régions dans ce domaine. Nous avons besoin de mettre en place des programmes régionaux pour travailler sur une approche intégrée partagée.

Nous devons également développer un nouveau concept basé sur l'innovation régionale. C'est cela l'avenir : la création de nouveaux concepts.

Dania ABDUL MALAK

J'ai deux questions à poser à nos intervenants et la première à Madame BOUAZZA. Comment traduiriez-vous votre expérience en Algérie ? Vos efforts portent-ils sur la sensibilisation des populations et du gouvernement aux problèmes concernant le changement climatique, ou sur l'implémentation de votre travail au niveau local ?

La deuxième question s'adresse à Monsieur MUNOZ-BONET. Vous avez présenté votre expérience au niveau de l'Europe. Croyez-vous qu'il soit possible d'étendre au niveau de la Méditerranée cette expérience de mise en relation des entreprises, gouvernements et institutions, c'est-à-dire en impliquant des régions qui ne font partie de l'Europe ?

Nadira BOUAZZA

En fait, sensibilisation et implémentation ne sont pas dissociables. Si les personnes, et je ne parle pas des politiques mais des usagers finaux des lieux, ne sont pas sensibles à cette démarche de protection de l'environnement, rien ne peut être fait. Tout le monde est conscient que nous allons droit vers une catastrophe naturelle, mais comment faire pour l'éviter ? En Algérie comme dans la plupart des pays du sud de la Méditerranée, il manque un environnement qui permette de travailler dans ce sens. Certains partenariats entre l'Europe et le sud de la Méditerranée œuvrent à créer un tel environnement, mais le partenariat ne suffit pas. Il faut former les gens localement pour qu'ils puissent prolonger cette démarche et prendre le relais. C'est un travail de longue haleine qui doit être fait le plus tôt possible.

José Luis MUNOZ-BONET

Pour répondre à votre question, le but est précisément d'élargir notre travail à la Méditerranée. Les opportunités que je vous ai présentées ne sont pas limitées au nord de l'Europe et nous avons besoin aujourd'hui de créer de nouvelles opportunités pour les pays de la Méditerranée. Certains programmes existants sont là pour nous y aider : le programme MET, le programme INTER-REG, LIVE-PLUS. Nous devrions nous appuyer sur ces dispositifs de manière stratégique, c'est-à-dire en axant l'effort sur leur mise en œuvre dans nos régions et dans nos pays. C'est ce que nous nous efforçons de faire en mettant ces programmes au service de notre stratégie.

Dans notre région, nous avons une stratégie intégrée pour le changement climatique, c'est-à-dire que nous avons défini notre objectif et ensuite nous nous servons de ces dispositifs. Encore une fois, la coopération est un élément-clé, pas seulement parce que nous nous sommes confrontés à un problème mais parce que c'est un formidable challenge à relever. La coopération présente

certainement une opportunité pour nos entreprises, pour nos universités et pour la société civile. Tel est notre but : coopérer avec vous, nous sommes en ce sens ouverts à vos initiatives et à vos idées pour mieux développer notre processus coopératif.



Dania ABDUL MALAK

Monsieur RAVENEL et Monsieur SIMONET, pouvez-vous nous exposer le travail que vous avez accompli dans le cadre de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable et nous expliquer comment celle-ci entend faire de la Méditerranée une zone moins vulnérable au changement climatique ?

Perspectives ouvertes par la Révision de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable

Hugues RAVENEL, Directeur du Plan Bleu

Les enjeux du changement climatique concernent le développement durable de façon générale. Il est vrai qu'au niveau des villes, des régions et de l'ensemble de la Méditerranée, l'importance n'est pas tant de monter des projets, mais de s'assurer que l'on réponde aux enjeux déjà existants. Nous ne nous battons pas contre certains sceptiques du changement climatique pour savoir s'il y aura ou pas une augmentation des événements extrêmes. Cette augmentation est déjà réelle. Notre mode de développement n'étant pas résilient, il a du mal à faire face à ces réalités. Les enjeux du changement climatique nous incitent à aller plus vite vers le développement durable, ici et maintenant.

La révision de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) est faite dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée, à l'initiative des pays riverains et du programme des Nations-Unies pour l'environnement qui date déjà de 40 ans. C'est parfois un peu déprimant car nos anciens avaient déjà mis en lumière ce que Madame BOUAZZA vient de dire sur les liens importants entre environnement et développement. En 1975, la protection de la Méditerranée n'était pas une approche conservatrice, mais un gage de développement futur en matière de tourisme, par exemple.

En 2005, suite au sommet de Johannesburg sur le développement durable, les pays méditerranéens avaient souhaité élaborer une stratégie méditerranéenne de développement durable qui soit l'équivalent de l'Agenda 21 appliqué à l'ensemble de la Méditerranée. Le Plan bleu avait appuyé la Commission méditerranéenne du développement durable pour élaborer ce texte, construit autour de quatre objectifs - les trois piliers du développement durable classique auxquels s'ajoutait le pilier des enjeux de gouvernance - et un certain nombre de domaines d'action prioritaires, en particulier celui de l'eau, le tourisme, les zones rurales.



Malheureusement, ce texte, qui pourtant formait un cadre commun permettant non pas de saisir l'opportunité de tel ou tel guichet de financement, mais vraiment de travailler ensemble pour l'avenir de la Méditerranée, est demeuré peu connu. Il établissait une liste d'indicateurs que le Plan Bleu a suivie tous les deux ans.



- In terms of reporting and follow-up, the MSSD has provisions for monitoring based on 34 priority indicators, allowing periodic regional assessments



ISSUES	INDICATORS
Economic, social and environmental benchmarks	Gross Domestic Product (GDP)
	Human Development Index (HDI)
	Ecological Footprint (EF)
Water	GDP, HDI, EF
	Water Efficiency Index
	Water demand
	Exploitation Index of renewable resources
	Share of population with access to an improved water source
Energy and climate change	Share of population with access to an improved sanitation system
	Energy intensity
	Share of renewable energies in energy balance
Tourism	GHG emissions
	International tourism receipts
Rural development, agriculture	Ratio of agricultural population versus rural population
Urban dev.	Proportion of agriculture quality products and Share of the agricultural land area used by organic farming
	Proportion of urban population with access to a decent dwelling
Sea, coastal areas	Proportion of coastal urban population connected to a sanitation network
	ODA of OECD DAC countries donors.
Solidarity, commitment and financing	Proportion of the ODA allocated to Mediterranean countries
	EU net public financial flows to EU Mediterranean countries
	Proportion of bank credit allocated to the private sector - Existence of alternative financing systems to bank credit
	Youth literacy rate
Human capital and participation	Girl/Boy primary and secondary school registration ratio
	Public and private expenses for research and development in percentage of GDP

Figure 22 - Indicateurs de gouvernance

Suite à Rio+20, les 21 pays du pourtour méditerranéen, lors de la conférence des parties à Istanbul (décembre 2013), ont demandé au Plan d'action pour la Méditerranée et au Plan bleu d'engager la révision de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable. Un certain nombre de personnes présentes dans la salle a participé à ce processus.

L'approche multi-échelle est essentielle dans une telle stratégie. Monsieur QUERALT en a parlé avec la régionalisation : le traitement régional de la question du climat représente un progrès important réalisé par les scientifiques travaillant pour le GIEC, afin que la prise de conscience au niveau local soit effective.

En matière de développement durable, j'insiste aussi sur ce niveau-là : il est important d'être en cohérence avec les objectifs de développement durable au niveau mondial concernant les Agendas 21 et la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable 1.0 et bientôt 2.0, sur laquelle nous sommes en train de travailler. Actuellement, l'ONU a engagé un processus relativement dynamique de définitions des objectifs de développement durable au niveau mondial. Cela constituera une sorte de tableau de bord du développement durable, articulant les enjeux à différentes échelles autour de 17 objectifs de développement durable définis. La Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable peut être vue comme une certaine déclinaison de ce tableau de bord de niveau mondial mais elle doit aussi être construite sur la base de vos expériences au niveau local et des expériences de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable précédente (1.0.).

L'année 2014 est consacrée à l'élaboration participative de la SMDD suivant un certain nombre d'étapes, et la publication d'un projet de stratégie est prévu fin 2014 début 2015. L'année 2015 sera une phase de consultations avec notamment :

- Une conférence à Malte où le projet sera examiné.
- La réunion de la Commission Méditerranéenne de développement durable, au Maroc.
- Fin 2015-début 2016, l'adoption de la SMDD.

Les thèmes prioritaires définis sur la base de consultations sont :

- la mer,
- les ressources naturelles,
- le développement rural,
- l'alimentation,
- le climat,
- les villes durables,
- l'économie verte,
- les changements des modes de consommation et de production,
- la gouvernance.

Ces thèmes permettent une articulation des objectifs de la SMDD avec ceux du développement durable au niveau mondial et d'aborder les enjeux de manière transversale. En termes de vision, l'idée est d'aller vers le développement durable avec des écosystèmes sains, permettant d'opérer ce développement autour d'une meilleure coopération, une meilleure solidarité et une meilleure équité.

Stéphane SIMONET, Directeur de l'agence ACTERRA, Environnement et adaptation aux changements climatiques

Très rapidement, je vais vous expliquer en avant-première les contenus du volet « Climat » de la révision de la Stratégie Méditerranéenne actuellement en cours de préparation. En préambule, les travaux qui ont été menés et qui sont toujours en cours dans ce volet, n'émanent pas d'un seul expert ou d'une seule institution mais d'une concertation entre des représentants de différentes sphères économiques, politiques, scientifiques de la Méditerranée. Ce qui vous est présenté ici sont des éléments encore préliminaires puisque la stratégie n'est pas encore validée.

Du point de vue de la stratégie, le changement climatique est abordé comme une priorité centrale puisque, comme les différents collègues scientifiques ont pu le montrer, la région méditerranéenne est un point chaud (« hotspot ») du changement climatique. Le climat aura des impacts et des effets sur l'économie, l'environnement et les sociétés parmi les plus importants au niveau planétaire. La SMDD ne peut pas faire l'impasse sur cette question, sachant d'autant plus qu'elle a des implications en termes économiques mais surtout de développement humain et de mise en œuvre des objectifs de développement. L'ambition de la stratégie, de ce point de vue-là, est d'accélérer la transition en Méditerranée vers des trajectoires et des modèles de développement qui soient à la fois sobres en carbone et également adaptés ou compatibles avec les changements climatiques attendus.

Le processus suivi lors de la préparation du volet « Climat » s'est déroulé en trois temps. Il s'est notamment appuyé sur la consultation régionale d'un certain nombre d'acteurs dont l'expertise et l'avis ont été mobilisés en premier lieu pour identifier les questions ou les problématiques prioritaires vis-à-vis du changement climatique dans la région, pour ensuite arriver à des propositions de direction dans l'orientation stratégique, et enfin pour établir un corpus d'actions et de mesures phares que la stratégie pourrait mettre en avant.

Les grandes problématiques identifiées recouvrent l'enjeu scientifique, l'importance des questions financières (comment financer l'adaptation et l'atténuation dans la région ?) et la prise en charge politique de ces questions au niveau régional, national et local.

Ceci a donné lieu à un certain nombre de propositions en termes d'orientation stratégique pour le thème « Climat », mais également de déclinaisons de ces orientations dans les différents autres thèmes, l'idée étant de ne pas aborder le changement climatique comme une question purement scientifique ou environnementale mais véritablement comme un risque par rapport au développement, et faire en sorte que les différentes approches thématiques ou sectorielles de la stratégie puissent intégrer cette question.

Pour le climat à proprement parler, 4 orientations stratégiques sont définies sur les aspects scientifiques :

- Encourager la recherche et valoriser cette recherche pour la prise de décision.
- Accélérer l'innovation et l'adoption de technologies performantes pour relever le défi du climat.
- Mobiliser et mieux utiliser les financements disponibles sur le climat international mais également à travers des instruments pertinents au niveau national.
- Encourager les réformes à la fois politiques et institutionnelles pour véritablement orienter ces cadres-là et faire en sorte qu'ils répondent à la question du climat.

Actions and Flagship initiatives (examples)

SD 3.1: Develop scientific knowledge and technical capacities to confront climate change and ensure informed decision-making at all levels

Actions:

Establish Science-Policy Interfaces, with a view to prepare consolidated scientific assessments and guidance on climate change trends, impacts and adaptation and mitigation options

→ *Local CC scientific platforms and observatories*



Actions and Flagship initiatives (examples)

SD 3.2: Accelerate the uptake of climate-smart technologies across the region

Actions:

Establish support mechanisms aiming at fostering i) collaborative R&D programmes between universities, governments and businesses, ii) regional knowledge sharing and iii) transfer of sound technologies

→ *Local policies to stimulate innovation and development of Clusters and Excellence Centers on climate solutions and technologies (PRIDES in PACA)*



Actions and Flagship initiatives (examples)

SD 4.7: Enhance urban resilience by identifying risks and territorial, economic and social vulnerabilities in urban areas and promoting sustainable and smart solutions

Actions:

Set up an inventory of Mediterranean local authorities undertaking climate change adaptation exercises, and of relevant good practices

Climate proofing of urban plans which have a spatial dimension

→ *Conduct local vulnerability assessments, develop and implement Integrated Low-Carbon and Climate-resilient Local Development Plans*



Actions and Flagship initiatives (examples)

SD 4.8: Advance coastal spatial patterns that reduce demand for energy and transportation, and promote eco-construction practices

Actions:

Development of urban planning which anticipates future growth and future transport needs, based on transport to be provided mainly by collective forms of transport

Promotion of self-production of energy (solar, wind), including provision of the necessary network infrastructure

→ *Reduce need for mobility, develop multi-modal transport schemes, limit urban sprawl, set up local policies and incentives in favor of EE/RE*



Les diapositives ci-dessus présentent des exemples des orientations stratégiques déclinées en actions, avec ce que les actions impliquent et comment elles peuvent aussi accompagner l'action des collectivités sur le terrain. Elles montrent également comment les collectivités peuvent contribuer à travers leurs actions dans leurs territoires à la mise en œuvre de la stratégie.

Sur le premier axe (développement des connaissances scientifiques et mise à disposition vis-à-vis de la sphère politique), une des mesures phares en réflexion est la création d'interfaces science/politique, ou science/décision, de manière à ce que deux communautés puissent échanger régulièrement et faire en sorte que l'avancement des connaissances scientifiques alimente de manière continue la production et la mise en œuvre des politiques dans les différents domaines et pas seulement énergétiques. Cela a une implication concrète en termes de préconisations qui concernent notamment la possibilité pour les territoires de mettre en place des plates-formes scientifiques. Nous avons vu l'exemple de la région Catalogne à ce sujet. La région PACA a engagé une réflexion sur la mise en place d'une telle plateforme mais aussi des observatoires voire des programmes qui permettraient d'encourager la recherche au niveau local.

Sur un autre axe stratégique, un autre exemple d'action est l'importance de rendre résilients la planification urbaine et les plans d'action visant le développement d'un certain nombre d'infrastructures. Là encore, cette action vient renforcer celle des collectivités, notamment à travers l'élaboration de plans climats/énergie territoriaux, ou encore vis-à-vis de certains travaux sur l'évaluation des vulnérabilités urbaines au changement climatique. C'est une manière d'accompagner ces efforts au niveau local. Vous-mêmes, élus, vous pouvez, à travers ces initiatives, contribuer directement à rendre cette stratégie opérationnelle et tangible au niveau local.

Dania ABDUL MALAK

Dans toutes les présentations, il ressort clairement une tendance au changement dans la région Méditerranée, et plus particulièrement au changement climatique. Nous devrions vraiment augmenter l'efficacité de l'eau, nous devrions aller vers des agricultures biologiques. Au niveau de la gouvernance, nous devrions avoir une vision vraiment stratégique et régionale ; mettre en place des plates-formes interinstitutionnelles pour traiter le sujet du changement climatique comme de la régionalisation des impacts, et impliquer la communauté scientifique. Je suis personnellement convaincue de l'importance de ce dernier point et je suis ravie de constater qu'il ait été souligné dans les présentations.

Pour les entreprises du secteur public, un long travail de sensibilisation reste à faire, principalement dans la zone sud et est de la Méditerranée. En lien avec Climate-KIC, une autre plate-forme pourrait être constituée qui s'étendrait au-delà de l'Europe pour susciter l'intérêt d'un travail commun entre secteur public, institutions et entreprises.

Finalement, pour ce qui est de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable, je crois qu'elle englobe vraiment le changement climatique et elle fournit des outils d'adaptation à travers une plate-forme commune et méditerranéenne. Je crois que c'est une bonne initiative d'anticiper la COP qui aura lieu à Paris.

Henri-Luc THIBAUT, Délégation interministérielle à la Méditerranée, responsable Agriculture, Sécurité Alimentaire (France)

Je souhaite faire trois remarques à la suite de ces exposés remarquables.

La première remarque concerne les présentations que vous nous avez faites sur les impacts du changement climatique. Elles n'ont pas souligné un point essentiel en Méditerranée : les pays méditerranéens partagent un climat qui leur est propre et qui fait partie de leur identité. Le climat méditerranéen ne couvre pas la totalité de l'espace méditerranéen, mais il est caractérisé par un diagramme ombre thermique qu'on ne retrouve que dans quelques parties du monde, en Californie, au Chili, en Afrique du Sud. Le climat méditerranéen a façonné des paysages, il a dessiné des organisations sociales et a inspiré des architectures. Finalement, pour les acteurs locaux, parler de climat en Méditerranée, c'est aussi parler d'un bien commun à défendre. C'est pour cela que la voix de la Méditerranée doit intervenir sur les questions climatiques. Nous devons aussi savoir nous montrer égoïstes ! Sauvons ce climat méditerranéen qui est une partie de notre identité.

Le deuxième point, le dernier rapport du GIEC a été d'une certaine façon original parce qu'il a mis en avant un nouveau secteur : le secteur des terres - l'agriculture, le changement d'affectation des sols et les forêts. Il est responsable de presque 25 % des émissions de gaz à effet de serre et c'est un secteur qu'il faudrait aborder de façon beaucoup plus globale. C'est essentiel car les acteurs locaux sont en première ligne pour les affaires de gestion de changement d'affectation des terres, l'étalement urbain. La diminution des surfaces consacrées à l'agriculture dépendent aussi des orientations données par les responsables et les élus. Vous êtes en première ligne pour faire en sorte que ces éléments-là ne soient pas trop négatifs et que ce secteur des terres soit un élément central, non pas simplement sur les questions de diminution de gaz à effet de serre, mais d'adaptation.

Le troisième point, c'est que nous avons eu des approches très urbaines alors que le secteur qui me semble fondamental, est le secteur agricole et le devenir des territoires ruraux. Car qu'est-ce que l'agriculture ? C'est optimiser et valoriser le processus biologique quasiment miraculeux de la photosynthèse. On absorbe du gaz carbonique en utilisant l'énergie renouvelable, le soleil, pour transformer un carbone qui n'est pas assimilable en carbone assimilable par la communauté du vivant.

La tâche essentielle des communautés locales et des élus locaux est d'appuyer les agriculteurs. Ne les oublions pas, en particulier dans le paysage en Méditerranée où ils représentent entre 50 et 60 % de la population dans un certain nombre de régions.

Philippe ZANIN, Chambre de commerce d'industrie de Marseille-Provence (France), représentant de l'ASCAME¹

Je suis très content d'avoir entendu une jeune créatrice d'entreprise intervenir, le représentant de la région de Valence qui a insisté sur la nécessaire interaction entre le monde économique et l'action contre le réchauffement climatique et également le Plan Bleu qui a aussi mentionné cet aspect. Les chambres de commerce et surtout les entreprises qui les composent (je rappelle que le tissu économique méditerranéen est constitué à 90 % de toutes petites entreprises, essentiellement des entreprises traditionnelles et non pas des start-ups high-tech) sont convaincues de la nécessité de la mobilisation des entreprises dans cette action contre le changement climatique.

On distingue deux axes totalement différents : le premier, la sensibilisation et la mobilisation de ces entreprises pour qu'elles-mêmes maîtrisent leurs rejets, leur consommation d'énergie, leur gestion de l'eau, etc., donc participent elles-mêmes par leur attitude et par leurs usages à cette action contre le changement climatique. Toutes les entreprises sont concernées et la problématique est de savoir comment les mobiliser au maximum alors que beaucoup de ces entreprises sont en situation de survie.

Deuxième axe : mobiliser au mieux tous les types d'entreprises, toute la chaîne de valeurs des entreprises, depuis les plus innovantes jusqu'aux plus petites entreprises de production manufacturière dans la conception, la fabrication, l'installation, la maintenance, la commercialisation des systèmes permettant de lutter contre le changement climatique et plus largement pour le développement durable. Je partage en effet l'avis du Plan bleu sur le fait que le changement climatique est une des facettes de cette évolution vers le développement durable.

Mohamed BARRADA, Directeur de la coopération de Nouakchott (Mauritanie)

Je tiens à souligner que la ville de Nouakchott est une ville extrêmement exposée au changement climatique. Elle a été conçue à l'origine, en 1956, pour 2 000 habitants et compte actuellement 1 million d'habitants. Les causes de cet afflux migratoire s'expliquent par le changement climatique à partir de 1970. Les flux migratoires ont même changé le paysage de la ville de Nouakchott. De plus, une des caractéristiques de la ville est d'être protégée de la mer à l'ouest par un cordon dunaire. En 1995, l'agression du cordon dunaire a ouvert une brèche de 5 mètres, provoquant une inondation qui a failli entraîner d'énormes dégâts. Nos climatologues estiment que si des actions ne sont pas urgemment engagées, nous risquons d'avoir en 2050 des inondations dont les dégâts pourraient coûter environ 6 milliards de dollars.

Ceci pour vous dire que nous sommes intéressés par les mécanismes de financement de lutte contre les effets du changement climatique. Nous avons déjà élaboré un Agenda 21 en 2012. Or, nous rencontrons un problème de financement de cet Agenda 21 dont le coût s'élève à 3,5 millions d'euros. Nous avons déjà financé avec nos propres moyens une partie de cet Agenda à travers la sensibilisation et la formation des agents.

Mohamed SADIKI, Vice-président de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (Maroc), et Vice-président de la Commission inter-méditerranée.

Je félicite les intervenants pour la qualité de leurs présentations. Nous avons vraiment touché au thème du climat. Je demanderai aux scientifiques de compléter leurs propos en fournissant des tableaux qui établissent la responsabilité de chacun, par pays et par région. Nous n'avons pas tous le même quota de production de gaz à effet de serre. Si nous rapportons le quota aux personnes, nous constaterons que même si la région du Sud dégage peu de gaz à effet de serre, elle en subit malheureusement les mêmes conséquences.

¹ L'ASCAME est un réseau méditerranéen composé de 300 Chambres de Commerce et d'Industrie

Je fais tout de suite le lien avec la dernière tempête qu'ont connu le Maroc, le sud de la France et de l'Espagne. Au Maroc, nous avons enregistré les décès de 36 personnes, provoqués par une tempête d'une intensité que nous n'avons pas connue depuis plus de 30 ans. Je vous demande gentiment de faire une minute de silence en hommage à ces morts.

J'ajouterai que nous avons accompli un effort considérable de promotion des énergies renouvelables, les énergies propres. Nous avons pour objectif de faire en sorte que, d'ici 2020, un quart de nos besoins énergétiques soit couvert par ces énergies propres.

Merci de votre attention et de bien vouloir respecter une minute de silence en mémoire des personnes décédées au cours des récentes tempêtes.

Dania ABDUL MALAK

Je vous propose d'écouter les réponses des intervenants après avoir respecté une minute de silence.



Eric SERVAT

Je voudrais dire un mot sur ce qui vient d'être évoqué. Je ne sais pas s'il faut aller jusqu'à la production individuelle de gaz à effet de serre pour, d'une certaine manière, désigner des coupables. Aujourd'hui, nous partageons une même situation, qu'on le veuille ou non. Dans ce contexte, il faut sensibiliser au nord comme au sud de la Méditerranée l'ensemble des populations, des acteurs et des systèmes de gouvernance pour que chacun puisse faire les efforts nécessaires afin que la planète continue d'être préservée, comme l'a dit Henri-Luc THIBAUT.

Nous avons un patrimoine commun qui est ce bassin méditerranéen, son climat, ce qu'il représente, qui nous a construits. Nous connaissons tous bien sa situation actuelle. Elle est issue de notre histoire, aux uns et autres, et il me semble essentiel de s'orienter vers des stratégies qui permettent de corriger certains effets, et notamment les effets que nous ont présentés tout à l'heure Monsieur RAVENEL et Monsieur SIMONET. Je pense qu'il y a là des choses très intéressantes, qui méritent d'être discutées, partagées et, dans la mesure du possible d'être mises en œuvre par les responsables que vous êtes. Les scientifiques vous aideront dans cette tâche. Nous poursuivrons nos efforts, en affinant chaque fois qu'il sera possible notre système de prévision en vue de fournir des chiffres pouvant être utilisés par les décideurs.

Je pense qu'il faut essayer d'avancer ensemble et d'utiliser tous nos moyens pour corriger ce qu'on observe aujourd'hui, les tendances qui se dégagent, et aller vers un modèle plus durable bénéficiant à tous.

Marianela FADER

Il est important, je crois, de souligner deux choses : ce qui ressort clairement du rapport de l'IPCC, c'est l'impossibilité de sauver la planète ou le climat si tout le monde ne travaille pas ensemble. Un tel sauvetage est impossible si tout le monde n'y participe pas.

Deuxièmement, le changement climatique présente aussi des opportunités de développement. Les pionniers, comme les Marocains avec les énergies alternatives, pourraient percevoir un bénéfice financier. C'est un point positif.

José Luis MUNOZ-BONET

J'aimerais finir avec un message positif lié à ce que vous avez dit. Dans un futur proche, nous aurons des opportunités pour nos sociétés et nos entreprises, comme le représentant de la Chambre de commerce l'a souligné et aussi pour l'emploi. Nous devons changer les modèles que nous utilisons actuellement. J'aimerais garder ce message : l'opportunité est globale, il faut agir localement et régionalement. Nous devons agir ensemble pour résoudre ce problème.

Dania ABDUL MALAK

Je remercie toutes les personnes présentes à cette session. Merci à vous.

Contribution et engagement des collectivités locales et régionales sur le changement climatique

Modération

Hervé LEVITE, Expert environnement Senior, Banque Mondiale (France)

Je m'appelle Hervé Lévite. Je suis ici à Marseille à la Banque mondiale, mis à disposition par le Ministère français de l'Ecologie auprès du Centre méditerranéen de l'intégration, une plate-forme de bailleurs de fonds qui travaillent sur les questions de développement en Méditerranée.

C'est un plaisir pour moi d'animer cette table ronde que nous voulons en interaction avec le public que vous êtes, à travers des questions que vous allez poser à nos invités, mais également en réaction à leurs différentes présentations, qui sont des présentations orales sans diaporama.

Après avoir entendu les scientifiques et les institutionnels de la Région, le Plan bleu, ainsi que des personnes du secteur privé, nous souhaitons donner la parole à ces collectivités qui sont désormais les nouveaux acteurs du changement climatique. Ce n'est pas uniquement le cas de la Méditerranée, car nous le constatons aussi au niveau mondial dans le cadre de la prochaine COP. Les collectivités sont de plus en plus importantes et veulent s'engager parce qu'elles vivent au plus près ce changement thématique. Comme l'a dit le Président Vauzelle en introduction, elles ont besoin de préparer, de prévenir, d'agir et de faire, en mettant en place des stratégies territoriales.

Nous avons la chance incroyable d'avoir un panel très varié de collectivités, de régions, de villes du nord et du sud de la Méditerranée. Varié également en termes de territoires : des territoires de montagne, des territoires côtiers, des zones continentales.

Dans l'heure qui nous est offerte, nous voudrions introduire la déclaration qui va être faite à la fin de cette rencontre. Il s'agit d'une déclaration d'intention des collectivités dans le cadre de l'Agenda international sur le climat. Ce sera à travers quatre grandes questions :

- Quelle est la situation dans ces collectivités et dans ces régions ? Comment ces régions vivent-elles actuellement le changement climatique et comment comptent-elles s'adapter puisqu'il est nécessaire de le faire le plus rapidement possible ?
- L'engagement très fort de la part des collectivités dans l'atténuation des effets du changement climatique. Les collectivités veulent jouer un rôle, elles disent être capables de régler un certain nombre de problèmes à leur niveau, mais c'est la somme des efforts de chacun qui va constituer l'effort global d'atténuation. Nous aimerions entendre quels efforts d'atténuation les collectivités ont-elles déjà produits et qu'est-ce qui les y a poussés. Les citoyens ? Leur sens des responsabilités par rapport au vécu de leurs citoyens ?
- L'atténuation et l'adaptation. Comment localement le changement climatique peut-il constituer une opportunité en termes de croissance, d'emploi et d'innovation locale ?
- La dimension régionale pourrait-elle intéresser les collectivités qui se réunissent aujourd'hui au nom de CGLU, de la Commission inter-méditerranéenne de la CRPM ? Comment des réseaux de villes ou des réseaux de collectivités peuvent-ils accélérer les efforts ?

Autour de la table, nous avons six interlocuteurs. Sans les présenter au préalable, je vais passer la parole au Maroc, à Monsieur Mohamed Sefiani, Président du Conseil de la commune urbaine de Chefchaouen.

J'aimerais qu'il réponde à ces quatre principales questions en fournissant un témoignage de son territoire.

Mohamed SEFIANI, Président du Conseil de la Commune Urbaine de Chefchaouen (Maroc), Medcités

Je tiens à remercier les organisateurs, notamment la Commission Méditerranéenne de CGLU, la Région PACA et la Ville de Marseille pour m'avoir invité à participer à cet important événement.

Concernant les questions posées par le modérateur, il est important pour nous, en tant que collectivités territoriales et locales, de nous impliquer activement dans des thèmes tels que l'environnement, le changement climatique. Les dernières élections municipales se sont tenues en 2009 pour un mandat de six ans. Quelques mois après, au mois d'avril, nous avons rédigé une déclaration politique locale pour l'environnement qui a été votée à l'unanimité. Le changement climatique était aussi une priorité figurant dans ce document.

Au niveau de la politique locale, dans le cadre de notre démocratie participative, nous avons commencé à travailler ensemble avec les associations pour parler, discuter, réaliser des projets environnementaux en général et certains comportant une dimension changement climatique. C'est un des chantiers sur lesquels nous avons travaillé.

Pourquoi les collectivités locales au Maroc ? Quels sont leurs rôles ? Avons-nous un rôle à jouer ? La présente charte communale de 2009 (la version

suivante de la charte est prévue en 2015) régit le fonctionnement des conseils des collectivités territoriales et invite à donner plus de marge de manœuvre aux collectivités territoriales. Nous pouvons citer les grandes rencontres ou des grands sommets mondiaux, comme par exemple le sommet de Kyoto, les différentes conventions de l'ONU. Au niveau local, territorial, régional, comment peut-on opérationnaliser ces grandes décisions mondiales ? Cette charte nous donne cette marge de manœuvre.

La nouvelle constitution du Maroc en date du 1er juillet 2011 a donné plus de marge de manœuvre aux collectivités territoriales - une véritable décentralisation. Nous avons maintenant un projet important de régionalisation avancée en cours. Lors des probables élections de l'été prochain, les autorités territoriales se verront confier de nouvelles compétences. L'aspect « Environnement », en général, fait de plus en plus souvent partie des compétences des élus.

Nous avons travaillé à Chefchaouen selon le principe que la nature a horreur du vide. Si le niveau central s'occupe du pays dans son ensemble, il n'est pas interdit au niveau local de travailler dans des domaines tels que l'environnement. C'est ce que nous faisons et ce que nous avons fait. Par exemple, avec l'université, nous avons mis en place une licence professionnelle sur le développement durable et l'écotourisme, à l'initiative de la municipalité. Nous avons créé un BTS (bac+2) environnement et écotourisme.

Au niveau de la planification territoriale de développement, nous avons au Maroc un instrument de planification, le PCD (Plan Communal de Développement). Il s'agit d'un plan stratégique de développement sur six ans dont la composante « Environnement » était importante pour nous, d'autant que nous avons travaillé avec une approche participative.

En 2010, nous avons présenté un dossier à l'Unesco avec trois autres pays, l'Espagne, la Grèce et l'Italie, et nous avons obtenu que le mode de vie de Dieta méditerranéenne soit classé comme



patrimoine immatériel de l'humanité. La Ville de Chefchaouen est la seule ville du bassin sud de la Méditerranée représentée auprès de l'État avec toutes ses composantes.

Au Maroc, une initiative de l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE) a été lancée il y a près de deux ans avec l'ADEME en France, et des partenaires suisses et allemands. Il s'agit de l'initiative « Jiha Tinou » sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Nous avons créé le premier Point-Info Energie au Maroc dans le cadre de cette initiative. Trois villes ont été choisies : Chefchaouen, Agadir et Oujda. Nous travaillons ensemble maintenant et concrètement sur des projets relatifs à l'énergie. Nous avons notamment procédé à un audit énergétique de la ville et des bâtiments administratifs municipaux. Nous avons reconstruit des fours collectifs traditionnels de la Médina en prenant en considération l'efficacité énergétique, c'est-à-dire une moindre consommation de bois. Nous avons un projet de chauffage municipal avec des panneaux solaires, qui sera utilisable du mois d'avril au mois de septembre au lieu de deux mois, en juillet-août. Puis avons également mis en place à Chefchaouen un éco-centre avec nos partenaires de Malaga, dans le cadre d'un programme européen. Il y a donc des avancées.

Pour la quatrième question, concernant la dimension régionale, nous devons travailler ensemble au niveau de la Méditerranée dans le cadre de réseaux. Depuis 2010, nous participons au réseau marocain, l'Association marocaine des écovilles. Nous sommes aussi membres du réseau Medcités et nous avons participé, aux côtés de plusieurs pays méditerranéens, à la création d'un nouveau réseau, Divercities, destiné à faciliter l'opérationnalisation de la convention de l'ONU sur la biodiversité.

Nous sommes donc présents sur ces sujets mais sans accompagnement des différentes institutions internationales telles que le Fond Vert ou la Banque mondiale, malgré nos efforts et notre ambition, notre action se soldera peut-être par un effet négatif sur les populations qui croient en notre action.

Il est nécessaire qu'il y ait des programmes d'appui dans le domaine de l'énergie en général, parce qu'au Maroc, à l'échelle de la ville, peu de gens parlent de changement climatique. Pourtant, l'énergie, l'efficacité énergétique, l'environnement sont au cœur des discussions. Dans ce cadre, je lance donc un appel à l'aide : plus de fonds, plus de ressources aux collectivités territoriales. Merci.

Hervé LEVITE

Merci beaucoup. Le nombre d'initiatives que vous avez citées en quelques minutes est absolument extraordinaire. Vous avez beaucoup parlé de la sensibilisation à l'environnement. Comment votre collectivité vit-elle actuellement les problèmes présentés dans la première partie ? Y a-t-il concrètement des effets du changement climatique qui sont vécus où appréhendés par les citoyens ?

Mohamed SEFIANI

Concrètement, notre région se trouve dans la région nord-ouest du Maroc, à deux heures de Tanger. Elle est fort heureusement située dans deux parcs naturels : le parc national de Talassemtane et le parc régional de Bouhachem, créé en partenariat avec la région PACA. Nous sommes mieux lotis que beaucoup d'autres zones de la Méditerranée. Il n'empêche que depuis plusieurs années, nous pouvons être atteints par les effets néfastes du changement climatique. Tout récemment, il y a eu beaucoup de pluie. Notre ami Monsieur Mohamed SADIKI, vice-président de la Région de Rabat, a rappelé la tragédie qui vient de se produire au Maroc. Dans le nord du Maroc et dans ma province, nous n'avons pas eu à déplorer de morts mais beaucoup de dégâts au niveau des infrastructures (routes). Nous avons rendu notre rapport au gouvernement pour nous aider à les réparer. Nous avons par exemple une pluviométrie importante au niveau de la ville qui connaît une forte variabilité (de 40 L/secondes à 1 300L/secondes). Il suffit de deux années consécutives de sécheresse pour provoquer de graves problèmes d'eau. Il faut dire que nous sommes au cœur de ce changement climatique, phénomène qui a un impact direct sur les citoyens de la ville et de la province.

Hervé LEVITE

Dernière question : vous avez cité énormément d'initiatives, c'est-à-dire que vous mobilisez des énergies localement. Est-ce que ce sont des jeunes qui sont engagés, des professionnels ? Est-ce que des innovations sont produites ?

Mohamed SEFIANI

Oui, effectivement nous ne travaillons pas seuls. Nous sommes 24 conseillers et fonctionnaires, mais nous travaillons surtout avec une société civile très dynamique. C'est un pilier et un véritable facteur de développement local. Nous avons même créé une plateforme consultative dans le cadre d'un projet de démocratie participative, et dont l'une des commissions thématiques est l'environnement.

Beaucoup d'actions sont menées par les associations, nous les appuyons car nous ne pouvons pas tout faire. Une de ces associations organise un carnaval de l'environnement dont le but est de sensibiliser sur la vie dans la médina et dans la cité. A cette occasion, les habitants sont informés des effets néfastes sur la forêt (nous sommes entourés de forêt), et de l'importance de préserver l'environnement. Un grand nombre d'initiatives locales sont donc menées par les associations mais aussi grâce à la coopération décentralisée. Dans la ville de Chefchaouen, nous avons beaucoup de relations et nous participons à de nombreux projets et programmes internationaux. Nous bénéficions d'un appui et d'une assistance technique grâce à l'accompagnement de partenaires étrangers.

Hervé LEVITE

Merci beaucoup. Nous allons passer sur la rive Nord de la Méditerranée, dans une région fragile que vous connaissez peut-être les uns et les autres : le Péloponnèse en Grèce.

Nous voudrions votre témoignage, Monsieur Apostolos PAPAFOUTIIOU. Vous êtes conseiller régional et vous allez nous convaincre du bien-fondé de travailler à l'échelle territoriale sur ce sujet, dans votre région probablement fragile en raison des vagues de chaleur enregistrées en Grèce et peut-être aussi en raison de la fragilité de la forêt méditerranéenne.

Apostolos PAPAFOUTIIOU, Conseiller régional du Péloponnèse (Grèce), membre du Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM et du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de partager avec vous quelques réflexions sur les moyens de remédier et de lutter contre le changement climatique, tout particulièrement pour ma région, le Péloponnèse.

Avant de démarrer ma présentation, je voudrais vous dire que le changement climatique est un problème international qui nous concerne tous et qui touche l'ensemble de notre planète. On a prédit une augmentation du niveau de la mer de 35 cm dans la zone méditerranéenne. Ceci n'aura pas le même effet sur tous les territoires et les zones côtières particulièrement auront besoin d'actions concertées et spécifiques. Parmi ces zones côtières, il y a quelques zones qui présentent des différences par rapport aux caractéristiques générales.

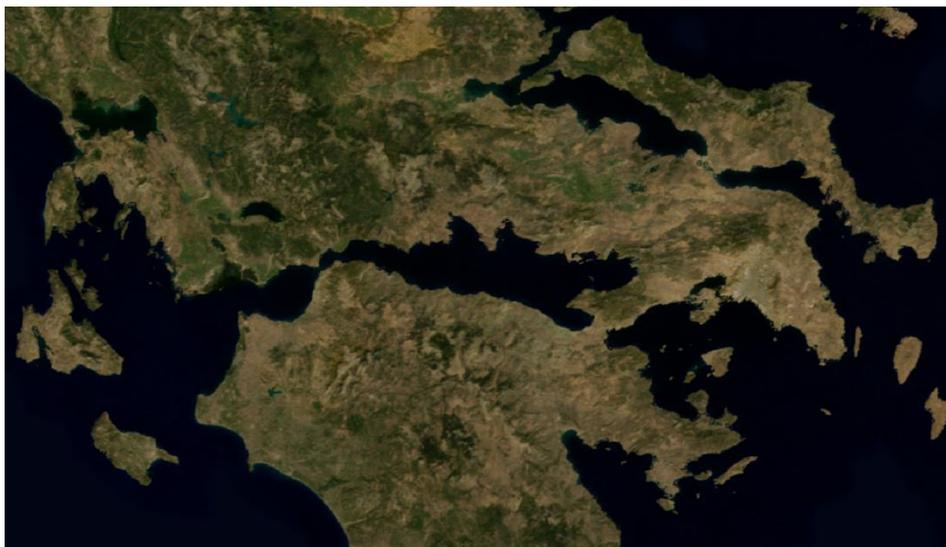


Figure 23 - La Région du Péloponnèse

Les actions que nous menons sont adaptées à cette situation dont nous ressentons très directement les effets dans notre région du Péloponnèse. Nous vivons avec ces problèmes depuis un certain temps et nous avons l'habitude, particulièrement sur la côte Nord, de subir les effets directs du changement climatique qui touchent tout le pays.

Quelques exemples de protection contre l'érosion côtière

La figure 23 présente le golfe de Corinthe qui sépare le Péloponnèse de la Grèce. C'est un golfe très particulier de 130 km de longueur sur 25 km de largeur, et d'une profondeur de 1 000 m caractéristique de la pleine mer. Vous imaginez donc que les problèmes touchant la mer nous affectent directement.

Le relief est extrêmement accidenté avec des plateaux. La figure 24 pointe la zone où les événements climatiques sont les plus extrêmes, liés directement à l'érosion côtière.

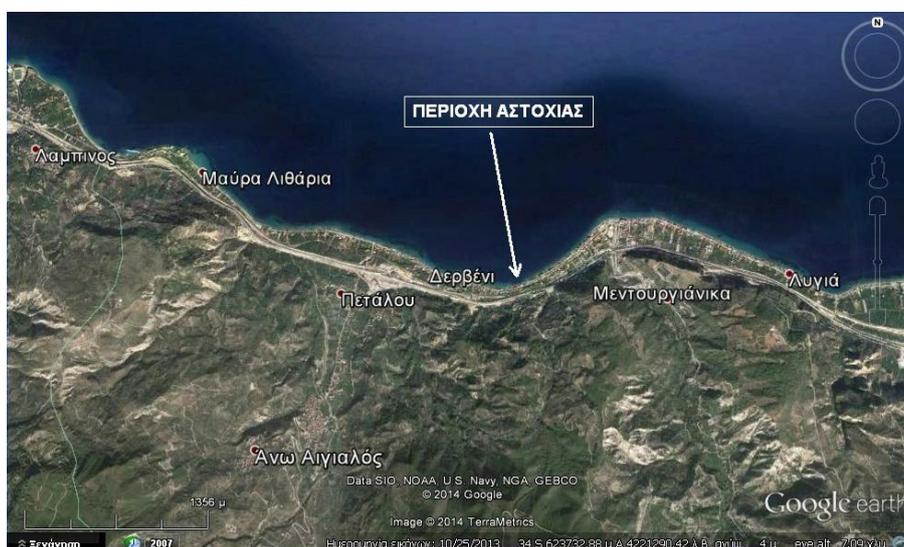


Figure 24 - Situation de la station balnéaire de Derveni

La figure 25 présente la petite station balnéaire de Derveni qui compte 2 000 habitants l'hiver. La population augmente massivement l'été. Vous comprenez tout de suite les problèmes liés à l'érosion côtière. La figure 25 présente la ligne côtière telle qu'elle existait il y a 30 ans (environ 35 m des habitations) et la situation actuelle.



Figure 25 - Erosion côtière à Derveni

D'autres phénomènes impactent également l'intégrité de nos côtes, comme des tremblements de terre qui provoquent des phénomènes extrêmes. Les effets de ces événements sont difficiles à mesurer parce que nous avons énormément de mal à faire face à l'érosion.

La figure 26 présente un événement qui s'est produit il y a deux ans (février 2012) durant la nuit : une vague énorme s'est abattue sur la côte. Aujourd'hui, ce type de phénomène se reproduit régulièrement avec des dégâts considérables sur les bâtiments.



Figure 26 - Tempête (Février 2012)

Comme vous pouvez le constater, la plage est quasi inexistante désormais. Des pilotis ont dû être ajoutés aux habitations. Nous n'avons eu fort heureusement à déplorer aucune perte humaine.



Figure 27 - Conséquences matérielles de la tempête

Face à cette situation, nous avons dû réagir extrêmement vite, sans même demander de permis de construction, car les délais d'obtention de ces permis sont très longs en Grèce, et beaucoup de Ministères acceptent le fait que l'on passe outre leur obtention afin d'agir rapidement.

Nous avons créé un mur en béton armé de 150 m de longueur et une digue devant les habitations.



Figure 28 - Murs de protection contre l'érosion côtière

Nous avons également utilisé une autre méthode de protection avec la construction d'un mur perpendiculaire à la côte. Le coût d'une telle opération était très élevé mais elle était nécessaire pour assurer la sécurité de nos citoyens et de leurs biens.



Figure 29 - Construction d'un chemin en bord de mer (1)



Figure 30 - Construction d'un chemin en bord de mer(2)

Les figures 29 et 30 présentent la construction d'un petit chemin qui permet un accès direct aux propriétés en bordure de mer. Ce sont des méthodes très efficaces. Il n'y a pas beaucoup de solutions qui se présentaient à nous. Nous avons utilisé la même méthode pour protéger une route qui longeait la mer et qui s'est effondrée suite à l'érosion de la côte. La plage initiale qui s'étendait sur une trentaine de mètres a complètement disparu, engloutie par la mer. Ce phénomène est en pleine accélération.

Voici une autre méthode que nous utilisons (Figure 31) pour réparer la route effondrée. Nous utilisons du remblai pour reconstruire la route et renforcer la barrière côtière. Après réparation, la mer se trouve à côté de la route.



Figure 31 - Autre méthode de protection contre l'érosion côtière

Comment peut-on faire pour gérer ces phénomènes naturels ?

L'impact de l'érosion côtière est tout à fait évident. Comment peut-on agir par rapport à ces phénomènes ? Il n'y a pas de solution intégrale, puisqu'il s'agit d'une zone de 130 km de longueur, on ne peut pas travailler sur la totalité, c'est trop cher, nous n'avons pas les finances pour réaliser une telle opération. Nous avons des budgets extrêmement serrés. Nous intervenons seulement sur quelques zones clés (« hotspots ») les plus touchés. Cela signifie que nous travaillons toujours in situ. Pour ma zone, tel est le point crucial.

Ces phénomènes ne se produisent pas seulement dans le nord du Péloponnèse mais dans d'autres zones aussi, peut-être de façon moins dramatique. Le golfe de Corinthe présente la particularité d'une grande profondeur de mer (1 000 m) alors que sur d'autres zones, la profondeur est de 50-60 m et la situation est différente. Nous n'avons pas assez d'argent pour agir efficacement et nous ne pouvons donc pas créer une solution totalement intégrée pour lutter contre ces phénomènes naturels.

Il faut tenir compte de deux concepts : le remède au changement climatique et l'adaptation au changement climatique. Pour le remède, nous essayons de travailler avec des partenaires et de nous ancrer dans une posture d'acceptation du changement climatique. Dans ce sens, le remède et l'adaptation sont deux processus parfaitement complémentaires.

Par ailleurs, nous œuvrons à réduire l'émission de gaz à effet de serre. Notre climat est très clément mais il est en pleine évolution. Il se réchauffe et il faudrait vraiment rester en harmonie avec ces changements.

En conclusion, je dirai que l'information et la sensibilisation de nos concitoyens sont essentielles. Il faudrait savoir expliquer aux citoyens et il faudrait aller à leur rencontre pour qu'ils comprennent le phénomène. C'est de cette façon que notre lutte aboutira. Merci beaucoup.

Hervé LEVITE

Merci beaucoup. Certaines questions vont émerger du public face à cette terrible situation d'érosion côtière. J'ai aussi une question à vous poser : En quoi la Région du Péloponnèse est-elle active dans la lutte contre ce phénomène ? Est-ce que c'est la Région qui finance les travaux ? Est-ce que c'est la Région qui élabore des plans pour adapter les villes à ce nouvel environnement ? Est-ce qu'il y a un rôle actif de la Région ?

Apostolos PAPAFOTIOU

Oui, la région du Péloponnèse connaît des phénomènes géographiques qui lui sont propres. Nous avons toujours eu des problèmes de glissements de terrain. Ce sont des événements auxquels nous sommes habitués. Nous devons continuer à travailler de cette manière-là et à partir des impacts du changement climatique, nous avons développé un plan stratégique qui concerne la globalité de la zone, soit 7 000 km de longueur. Nous nous focalisons tout particulièrement sur certaines zones à risques, et pour cela, nous menons des études. Ensuite, nous cherchons à maintenir les conditions environnementales en protégeant la zone pour être absolument sûr que nous pouvons sauvegarder la beauté du Péloponnèse.

Hervé LEVITE

J'imagine qu'à Sidi Bou Saïd, en Tunisie, l'érosion côtière est aussi très active et peut-être les moyens disponibles pour lutter contre cette érosion sont-ils moindres. Vous allez nous en faire part, Monsieur Mohamed Raouf DAKHLAOUI. Vous êtes président de la Délégation spéciale de la municipalité de Sidi Bou Saïd. Nous vous écoutons.

Mohamed Raouf DAKHLAOUI, Président de la Délégation spéciale, Municipalité de Sidi Bou Saïd (Tunisie), Medcités

Avant de commencer, je tiens à remercier tous les organisateurs et surtout l'accueil chaleureux qui nous a été réservé. Avant de traiter les points sur lesquels est basée cette table ronde, permettez-moi de vous donner un petit aperçu de Sidi Bou Saïd. Cela nous permettra de situer notre degré d'intervention qui est relativement limité par rapport aux problèmes qui se posent dans une cité plus importante.



Sidi Bou Saïd est une petite ville de 4 800 habitants et de 217 ha de superficie communale, dont plus de la moitié est classée en zone verte. Elle se trouve à 18 km de la capitale, Tunis, et elle est considérée comme une cité résidentielle touristique et universitaire. Son architecture traditionnelle de type andalou ainsi que l'obligation de peindre les murs en blanc et les portes et fenêtres en bleu en ont fait une destination touristique incontournable. La superficie de Sidi Bou Saïd ne peut pas croître parce que la municipalité est prise entre la mer des deux côtés, et deux autres communes assez importantes, Carthage et La Marsa.

Sidi Bou Saïd ne compte pas d'importants employeurs, ni usine, ni grands ateliers, ni zone industrielle, mais des commerces de proximité, un marché et un supermarché de petite taille. Elle accueille une très grande quantité de touristes étrangers et locaux d'où la profusion de boutiques, de cafés, de restaurants et de garde-côtes de toutes sortes. Le nombre de visiteurs en été peut atteindre 120 000 par jour, pour une ville de 5 000 habitants. C'est donc une zone de forte affluence sans commune mesure avec sa population. Or, le budget municipal est en fonction du nombre d'habitants.

Les principales nuisances découlent de cette forte affluence : étals anarchiques, circulation automobile dense pour des routes peu adaptées, problèmes de gaz d'échappement et de stationnement, problèmes de déchets des emballages de produits alimentaires, tout cela ajouté, hélas, à un déficit en matière de civisme - il est vrai que ceci n'a pas grande influence sur le changement climatique. Un autre facteur joue un rôle important dans le rejet de Co2, qui pourrait

être mieux maîtrisé : l'utilisation presque générale du chauffage central au gaz naturel et de la climatisation.

Notre action ne pourrait se dissocier d'une politique à plus large échelle qui engloberait nos voisins immédiats qui bénéficient d'une superficie bien plus étendue, englobant des zones industrielles sur lesquelles il y aurait plus de possibilités d'intervention directe. Une action de partenariat a d'ailleurs déjà été engagée pour le traitement des ordures ménagères et le recyclage avec l'aide du GIZ (Agence de coopération allemande).

Les lois tunisiennes régissant les collectivités locales sont encore extrêmement centralisées et rigides et la marge de manœuvre laissée aux municipalités est relativement réduite. Il faut penser qu'à chaque étape de la conception et de la réalisation d'un projet, tout est contrôlé. Tout nécessite l'accord de l'autorité de tutelle, en l'occurrence le gouvernorat (qui correspond à la préfecture en France). Souvent ce dernier doit prendre l'avis de l'une ou de l'autre des administrations compétentes au niveau national et la réalisation d'un projet simple peut prendre plusieurs années à compter de la décision du Conseil municipal, quelle que soit la nature des travaux envisagés. Le renforcement des collectivités locales doit passer par des lois simplifiant les procédures et donnant aux édiles plus de liberté à tous les niveaux. Il permettrait d'être plus près des préoccupations locales et d'agir plus rapidement et efficacement aux différentes problématiques rencontrées à l'échelle locale.

Par exemple, des études de projets concernant l'environnement sont bloquées en attendant l'aval d'autorités de tutelle qui veulent juger de l'utilité de procéder à ce genre d'études. Nos projets concernant l'environnement sont en suspens parce que la situation politique du pays met du temps à se stabiliser et personne n'ose prendre de décision autrement qu'à très court terme. Avec la fin du processus et les élections de la semaine prochaine, nous y verrons plus clair.

Il est vrai qu'avec la révolution du 14 janvier, les citoyens ont rejeté toute autorité étatique et l'administration a été fragilisée parce qu'elle représentait la force arbitraire et beaucoup d'abus ont été perpétrés en se basant sur une certaine légitimité révolutionnaire. L'exigence de bénéficier de tous ses droits a occulté le concept de devoir. S'en est suivie une série d'actes peu civils, des constructions anarchiques, un étalage sauvage ou encore le refus de payer des taxes locales, l'eau, l'électricité. Si certaines questions ont été résolues au cours des deux années passées, d'autres constituent toujours un problème, quatre ans après, comme l'habitat anarchique dans une petite cité à vocation touristique, ou la profusion de toutes sortes de marchands ambulants, ce qui déprécie la ville. De plus, mon collègue de Sousse ne me démentira pas, la police municipale n'est plus sous la juridiction directe de la mairie et fait désormais partie de la police nationale, ce qui la rend souvent indisponible pour accomplir ses tâches municipales.

Le renforcement des collectivités locales ne permettrait pas seulement de soutenir des initiatives. Il s'avère être une nécessité pour que les mairies tunisiennes en général, et Sidi Bou Saïd en particulier, puissent remplir leurs fonctions avec diligence et efficacité. Qui mieux que les personnes vivant sur place, au contact quotidien des réalités d'une cité, au contact permanent des citoyens concernés et des associations constituant la société civile, est à même, quelle que soit son affiliation ou ses tendances politiques, de répondre aux questions du quotidien, à voir se développer des situations compliquées et envisager des solutions pour les problèmes posés? Ce ne sont sûrement pas les technocrates qui appliquent des solutions générales à des problèmes particuliers, et qui, comme les a définis Coluche, sont des gens qui quand ils répondent à votre question, vous noient sous des données incompréhensibles, tant et si bien qu'à la fin de leur explication, vous avez oublié votre question.

Hervé LEVITE

Nous comprenons bien votre plaidoyer pour le local et avec l'exemple marocain qui nous a été présenté précédemment, nous sommes convaincus que cet échelon est nécessaire. Parlez-nous maintenant de votre volonté de voir changer les choses localement.

Mohamed Raouf DAKHLAOUI

Nous avons axé notre action future au niveau de la pollution et des émissions de CO2 sur deux plans, et ce, à moyen terme dans le cadre du Plan d'initiatives communales 2014-2019, d'abord en faisant

de Sidi Bou Saïd une ville piétonne pour les non-résidents. C'est un projet plutôt compliqué à mettre en place à cause de plusieurs facteurs économiques, comme l'accès aux touristes et aux clients de nombreux commerces de la place, mais plusieurs solutions sont envisageables.

Un bureau d'études spécialisé en urbanisme sera chargé avant la fin de l'année 2014, c'est-à-dire dans les deux semaines à venir, d'effectuer une étude sommaire qui va nous permettre de passer à la véritable étude de faisabilité avec une donnée de base pour la discussion avec les citoyens de Sidi Bou Saïd, par des navettes propres qui remplaceront les moyens de transport existant ; ensuite, en tablant sur les énergies renouvelables pour l'alimentation électrique des bâtiments municipaux et de l'éclairage public.

Là aussi, des études seront entamées dès le début de l'année 2015. Nous sommes en même temps en train de chercher des partenaires parce que le projet de Sidi Bou Saïd pourrait bénéficier de beaucoup d'aides en tant que projet pilote. En effet, la petite taille et la grande renommée de notre cité pourrait intéresser de nombreux organismes et leur assurer une publicité. Je le répète, Sidi Bou Saïd est une petite ville. Nous sommes trop petits pour que notre action puisse être déterminante dans la lutte contre les dégâts du changement climatique mais nous pouvons apporter une petite contribution.

Hervé LEVITE

Peut-être faites-vous aussi un appel à la collaboration à votre projet ?

Mohamed Raouf DAKHLAOUI

C'est cela. Nous avons commencé un travail avec nos voisins immédiats des deux communes de La Marsa et de Carthage. Sous l'influence et avec l'appui de Monsieur Mohamed SEFIANI, nous participons aussi au réseau Medcités et au réseau des médinas qu'il dirige de main de maître.

Hervé LEVITE

Merci, c'est très complet. Nous avons entendu un témoignage très intéressant d'une petite collectivité qui demande plus de pouvoir, d'une certaine façon. Finalement, les gouvernements hésitent alors que les collectivités vont plus vite, et nous le voyons bien dans les négociations internationales. Cette dimension nous intéresse donc beaucoup.

Un autre voisin immédiat est l'Italie. Nous aimerions entendre la voix de cette grande région de Toscane dont vous venez, Monsieur Massimo TOSCHI. Vous êtes Conseiller spécial pour la coopération du Président de la région Toscane. On sait combien l'Italie est impliquée dans les questions climatiques. Il existe des centres spécialisés, notamment un Centre international basé à Venise, mais il existe sans doute une grande diversité d'engagements nationaux. Nous aimerions avoir votre témoignage sur les questions régionales.

Massimo TOSCHI, Conseiller spécial du Président de la Région Toscane pour la coopération, membre du Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM et du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU

Si vous permettez, il est nécessaire d'éviter de généraliser quand nous parlons d'environnement et de questions climatiques, car la question du climat est dramatique.

Depuis 2010, 112 phénomènes météorologiques ont été à l'origine de dommages sur le territoire national : 30 cas d'inondation dus à des pluies intenses ont provoqué des dommages sur les infrastructures, 29 jours d'immobilisation des métros et trains urbains, 8 cas de dommages sur les monuments historiques. Ces intempéries ont également fait 138 victimes depuis 2010. C'est une véritable catastrophe, comparable à une guerre. Le nombre de jours de coupure de courant entre 2010 et 2014 s'élève à 38. Il y a des situations particulières : l'île de la Sardaigne a enregistré 16 décès après une inondation à Olbia, dans la région de l'Ogliastra. A Gênes, la situation a causé de sérieux dégâts au patrimoine culturel.

A Rome, nous avons eu cinq inondations entre les années 2013 et 2014. A Milan, le fleuve Seveso a débordé à 4 reprises.

Je rappelle ces faits car la question du climat est une question concrète, bien réelle. En Italie, la rupture est consommée entre la population et les politiciens. Le maire de Gênes et le Président de la Région sont contestés avec agressivité, car on leur demande de rendre des comptes. 138 morts ! Qui en assume la responsabilité ? C'est la condition pour commencer à restaurer le pays. La Toscane a été touchée dans les provinces de Lucques, Grosseto, Pistoia, Massa et Carrare. Les dernières intempéries remontent au 5 novembre 2014. Les citoyens ont manifesté leur mécontentement en occupant la salle municipale. Ils demandaient aux politiques des réponses. C'est une véritable guerre parce que la question n'est pas de réfléchir en termes généraux, mais de résoudre la question du Co2, etc., et trouver des réponses pays par pays, ville par ville, municipalité par municipalité, région par région.



Trois conclusions :

- Les risques climatiques ne concernent pas les pays de manière homogène, ni dans toutes les villes ou régions.
- Les phénomènes sont plus accentués à certaines périodes de l'année et se sont également produits de manière fréquente en été.
- Nous estimons que les zones urbaines doivent justement devenir une priorité de la politique, qui doit intégrer de manière conjointe la prévention contre les catastrophes. Or, la prévention fait défaut. S'il y a 138 morts, c'est que la prévention est inexistante. La responsabilité en incombe aux politiques qui doivent intégrer la prévention contre les catastrophes météorologiques et l'adaptation au changement climatique de la région.

Il est nécessaire de mener des actions de prévention et d'atténuation des effets du changement climatique. Ce sont des questions difficiles. Je pense que lors des élections de mars 2015, la question du changement climatique en Toscane se posera de façon urgente. Les hommes politiques doivent donner des réponses.

Un dernier point : la prévention et l'attention au changement climatique requièrent une politique de légalité. Or, nous avons vu que la légalité est une vertu assez rare chez les politiciens en Italie. Les politiciens ont la responsabilité d'opérer dans la légalité et de surveiller la situation. La surveillance fait toujours défaut et le peuple est abandonné. Les effets d'annonce sont nombreux, mais après quelques jours, quelques mois, on constate que les actions menées sont superficielles, sans contrôle, et sans mesure avec la situation. Le vrai défi de la politique est celui-ci : contrôler, surveiller, agir dans le respect de la légalité.

Il existe un territoire en Italie, entre Caserta et Naples, appelée la « Terre de feu » qui subit une situation terrible parce que la criminalité organisée a utilisé ce territoire pour se livrer aux trafics les plus terribles, liés à l'environnement. La question de la légalité n'est pas un vain mot.

Nous avons vu ici nos amis des Abruzzes, nous nous souvenons du tremblement de terre de L'Aquila et nous avons à l'esprit la question des catastrophes idéologiques. Tel est le vrai problème. Merci.

Hervé LEVITE

Merci beaucoup. Votre témoignage nous fait un peu peur. Nous étions partis sur un message d'espoir venant des pays du Sud et dans les pays du Nord, nous sommes face à une catastrophe du fait d'une difficulté à parler avec les gouvernements centraux, semble-t-il.

J'aimerais vous poser deux questions : effectivement, on a ce problème d'inondations liées à ces événements extrêmes mais on a aussi probablement des choses qui ont concerné les pouvoirs publics locaux en termes d'aménagement du territoire (imperméabilisation des surfaces, modifications des bassins versants par des modifications des surfaces forestières, des surfaces agricoles). Est-ce qu'il y a aussi des responsabilités régionales et des décisions à prendre ? Nous le voyons en France sur la question des permis de construire en zones inondables. Cette question doit être posée au niveau régional.

Par ailleurs, est-ce qu'une grande région comme la Toscane dispose de chercheurs, de spécialistes, qui peuvent être mobilisés pour aider la société civile et les décideurs ?

Massimo TOSCHI

Le vrai problème, c'est que la réponse arrive toujours tard. Il est donc nécessaire de prévoir et d'agir vite en conséquence. La politique dépend trop de ses intérêts, elle se perd en discussions où tout le monde prend position, des discussions assez efficaces, certes. Mais il est nécessaire de prévoir et d'éviter les décisions tardives parce que, demain, une autre catastrophe naturelle peut avoir lieu. Mes amis de Carrare ou de Grosseto ont tout perdu, jusqu'à l'espoir, et ils demandent aux politiques : et alors ?

Quant à la question sur les universités, nous avons des groupes de travail. La question n'est pas l'absence de connaissances mais d'utiliser les idées des techniciens pour prévenir. La vraie responsabilité sur cette question relève des politiques.

Hervé LEVITE

D'où l'intérêt de cette déclaration qui va être faite dans quelques minutes d'un engagement des collectivités pour dire aux gouvernements centraux qu'elles ont besoin de leur soutien.

Nous allons rester en Europe pour parler de l'Espagne, avec Monsieur Pau PERDICES PLA. Vous êtes Vice-président de la députation de Lleida en Espagne. Les problèmes que vous vivez actuellement sont aussi des problèmes de manque d'eau, des problèmes agricoles. De quelle façon votre collectivité est-elle engagée dans une lutte contre le changement climatique ?

Pau PERDICES PLA, Vice-président de la Diputació de Lleida (Espagne), et Présidence de la Commission Cohésion territoriale de l'Arc Latin

Je suis très honoré d'avoir été invité à participer à cette réunion. Je m'excuse de la pauvreté de mon français. Je vais essayer de m'exprimer clairement. Je suis ici en tant que représentant de l'Arc Latin qui est une association de collectivités locales intermédiaires, de l'Espagne, de la France et de l'Italie. Il y a 14 députations espagnoles, 8 conseils généraux français et 8 ou 10 provinces italiennes qui cherchent, depuis 2002, à atteindre les objectifs fixés par ces comités intermédiaires. Pour résumer la situation des collectivités locales et intermédiaires, je dirai que nous n'avons aucune compétence légale pour intervenir dans le changement climatique. Les mairies elles-mêmes n'ont aucune compétence en la matière. Ces compétences relèvent de la région, des Etats et de l'Union européenne.

Pour mieux visualiser le territoire d'où nous venons : je suis représentant d'une province de 12 000km², proche de Barcelone, et qui compte 230 communes. La moitié de la province est agricole, et l'autre moitié est montagnarde (Pyrénées) avec 30-40% du territoire situés dans des espaces naturels de Parc national, sensibilisés au changement climatique (augmentation des neiges en montagne). De plus, l'eau dans les régions agro-alimentaires de l'Espagne n'étant pas abondante, nous sommes habitués à administrer avec beaucoup de compétences la question de l'eau.



Depuis la déclaration de Palma de Majorque de 2010, l'Arc Latin s'est fixé comme objectif de mettre en place une politique européenne de compensation des maires, directement impulsée par la Commission européenne. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que cette politique est une véritable réussite. Dans l'Arc Latin, 1 000 communes sont concernées par cette politique établie sur une base de volontariat de la part des maires qui désirent y souscrire.

En contrepartie, ces maires s'engagent à réduire de 20% leur

consommation énergétique dans les municipalités et à assurer d'ici 2020 20% de leur consommation en énergies renouvelables. Nous n'imposons pas les mesures à prendre pour chaque commune, et de façon générale, elles concernent essentiellement la diminution des dépenses liées à l'éclairage public et aux équipements sportifs. Ces maires ont l'obligation d'établir un « Plan d'énergie durable » jusqu'en 2020 et dont la mise en application est évaluée tous les 2 ans. Les députations ont constitué un organisme de coordination du plan. C'est l'Union des collectivités locales et des collectivités régionales européennes qui a donné une véritable impulsion et un véritable programme de travail commun. J'invite tous les représentants des régions et des collectivités locales présents dans la salle à rejoindre le dispositif.

En tant que maires, nous ne sommes pas habitués à faire les lois mais à les appliquer, c'est pour cela que ce dispositif est un bon compromis d'adaptation aux effets du changement climatique, applicable au monde entier. Merci.

Hervé LEVITE

Merci pour ce beau témoignage de collaboration entre collectivités. L'expérience est très intéressante. Avant de laisser la parole à Monsieur Mohamed BOUDRA, nous aimerions engager des échanges avec la salle et vous laisser poser des questions, que ce soit sur l'adaptation ou les efforts d'atténuation. Un certain nombre de demandes ont été évoquées, notamment en faveur d'une décentralisation accrue ou d'une prise de responsabilités des gouvernements centraux par rapport aux problèmes que nous avons évoqués.

Monsieur JARNY

Je travaille pour le GERES, une ONG qui cherche des solutions. Nous avons notamment travaillé sur le territoire de Chefchaouen. Ce matin, nous avons bien vu que nous faisons face aux conséquences considérables, voire dramatiques, du changement climatique. Nous avons aussi vu poindre des opportunités de développement économique et de création d'emplois. Pourtant, malgré cela, l'Europe et la France pratiquent aujourd'hui une politique d'austérité alors que c'est le moment le plus important pour investir massivement dans la transition énergétique et le développement agricole. Les politiques, nos décideurs, font exactement l'inverse en réduisant les financements de toutes parts.

J'adresse ma question au panel d'élus locaux et régionaux présents dans la salle : ne serait-ce pas le moment opportun pour investir de façon très importante puisque les conséquences du changement climatique ont des coûts énormes, à la fois financiers et humains ?

Hervé LEVITE

Je pense que l'ensemble des élus est d'accord avec vous mais comment le faire ? Qui veut répondre à cette question ? Le Maroc nous a montré qu'il était en train d'investir.

Mohamed SEFIANI

En effet, le Maroc est en train d'investir. A titre d'exemple, la plus grande centrale de production d'électricité solaire au monde va voir le jour dans les mois qui viennent. Je salue le représentant du GERES avec qui nous avons réalisé un important travail. En guise de réponse à votre question, je mentionnerai le projet que nous avons présenté avec vous l'année dernière, qui a fait l'objet d'un appel à projets de la délégation de l'Union européenne à Rabat. Nous l'avons remporté, nous allons travailler ensemble sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la sensibilisation, les équipements pilotes, l'utilisation de lampes LED, etc. Je vois que la coopération internationale est dédiée à ces sujets, l'Union européenne à un programme ambitieux 2014-2020, il faut en profiter. Il existe d'autres fonds mondiaux qu'il faut solliciter en plus des fonds nationaux, régionaux et locaux.

Hervé LEVITE

Merci. Je crois que c'est aussi l'esprit de la déclaration de dire qu'il va falloir investir, qu'il faut se mobiliser. Lors du tour de table précédent, un autre projet d'investissement en Europe a été présenté, le Climate KIC.

Ce sont aussi des projets à développer dans d'autres régions, françaises en particulier. Je parlais tout à l'heure avec la représentante de la ville de Nice. Pourquoi ne pas multiplier ces opérations en Europe, car elles permettent d'acquérir un savoir-faire qui peut ensuite être partagé avec les autres pays ?

Puisque nous avons épuisé les questions avec la salle, nous laissons la parole à Monsieur Mohamed BOUDRA, Président de la Région Taza Al Hoceima Taounate et Président du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU. Dans un premier temps, il donnera un aperçu de la question au Maroc, qui a déjà été présenté, mais avec une autre perspective. Puis nous passerons à la déclaration de l'ensemble des élus locaux et régionaux de la Méditerranée.

Lecture et adoption de la déclaration politique

Mohamed BOUDRA, Président de la Région Taza Al Hoceima Taounate (Maroc), Président du Conseil politique de la Commission Méditerranée de CGLU

Monsieur le président, Michel Vauzelle, Mesdames, Messieurs les élus, les fonctionnaires, les experts, permettez-moi de dire quelques mots en arabe.

Tout d'abord, je m'exprimerai en langue arabe pour remercier chaleureusement Monsieur le Président Michel Vauzelle ainsi que tous les représentants élus de la région ainsi que la ville de Marseille. Laurence, Catherine, je vous remercie chaleureusement pour la très bonne organisation de cet événement. Je vous remercie aussi pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé. Je remercie toutes les personnes ici présentes, Présidents, maires et représentants des élus. Je remercie également les représentants de l'Organisation des Villes Arabes de leur présence.

Comme l'a déjà évoqué politique influence le région. Le climat dans la Méditerranée, contrôle des Etats souffrance du peuple par le maire de Naplouse, Nous avons plusieurs Je crois qu'il est temps Méditerranée puissent responsabilités et internes.

Il est important de Marseille et la Région culture et le climat de la surtout de la culture de la défense des peuples de la

La discussion actuelle que discussion très nouvelle loi qui régule les rurales, ainsi qu'une travail des régions. Les sont conscients de la

davantage de fonds pour financer plus de projets et aller vers davantage de développement. Au Maroc, le mois prochain nous pourrons discuter les nouvelles lois de décentralisation des régions et des communautés locales. Il y a eu déjà des discussions faites au niveau des associations, au niveau des élus locaux et régionaux. Des modifications ont été apportées à ces lois avant qu'elles ne soient soumises aux décisions qui vont avoir lieu bientôt dans un mois. Nos frères arabes connaissent aussi cette transformation du national vers le régional et le local.

En tant qu'élus locaux et régionaux, notre rôle majeur comme vous l'avez dit ce matin dans les politiques de lutte contre le changement climatique s'illustre au quotidien dans les actions que nous mettons en œuvre en matière d'adaptation au changement climatique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ceci dans de nombreux domaines tels que l'énergie, le transport, l'urbanisme, la gestion des déchets, la gestion de l'eau. Sur ce dernier thème, j'ai eu d'ailleurs



Monsieur Vauzelle, le climat climat naturel dans notre politique, nous le vivons n'est pas toujours sous le méditerranéens. La palestinien, ici représenté en est la preuve tangible. conflits dans notre région. que tous les états de la prendre leurs s'occuper de leurs affaires

remercier la Ville de PACA qui défend la Méditerranée. Je parle Méditerranée et de la Méditerranée.

nous avons au Maroc est une importante. Il y a une communes urbaines et nouvelle loi qui régule le élus régionaux et locaux nécessité de chercher

l'occasion de souligner l'importance d'intégrer une gestion durable des déchets dans la stratégie de changement climatique dans un rapport que j'ai rédigé pour l'ARLEM.

Notre contribution sur ces questions est essentielle. D'ailleurs lors du Forum des autorités locales et régionales de la Commission Méditerranée de CGLU, l'ensemble des élus présents a réaffirmé le souhait de partager leur expérience et de mieux faire entendre leurs propositions dans l'ensemble des processus en cours pour le développement et la préservation de la région.

Dans le contexte des interventions de ce matin, je crois que nous pouvons dire que nous, élus locaux et régionaux :

- Revendiquons notre rôle primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique. Nous rappelons que nos initiatives peuvent présenter la plus grande source de réduction des gaz à effet de serre et de grandes potentialités d'adaptation au changement climatique. Il nécessite un approfondissement de la décentralisation et de la subsidiarité. Il nécessite aussi une véritable dimension territoriale de toutes initiatives internationales et nationales en actions « Climat ».
- Nous soulignons notre position privilégiée pour faire comprendre à nos concitoyens les enjeux et les impacts des négociations sur leur santé, leur sécurité et leur qualité de vie. La première institution et les premiers niveaux vers lesquels se tourne le citoyen, ne l'oublions pas, c'est la mairie, le local, le régional.

Comme vous avez pu lire, nous appelons les gouvernements à prendre un certain nombre de mesures et notamment :

- Parvenir à la signature d'un accord ambitieux et contraignant.
- Connecter l'Agenda climat à l'Agenda post-2015 pour un développement humain durable.
- Assurer des contributions financières aux différents fonds existants et notamment au Fonds Vert pour le climat. La participation active des pays en développement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ne se fera qu'avec un appui financier conséquent.
- Approuver et encourager les mécanismes d'accès direct à ces différents fonds mondiaux pour les autorités locales et régionales. C'est important parce que la plupart du temps, il faut passer par le national pour arriver au local. Il serait intéressant que les pouvoirs locaux et régionaux aient accès directement à des fonds. D'une manière générale, que des fonds internationaux, européens et nationaux, soient dédiés aux actions « climat » sur nos territoires. Nous souhaitons qu'une considération « climat » fasse partie intégrante de tous les projets financés par les partenaires au développement sur nos territoires.
- Reconnaître que l'action locale et régionale sera d'autant plus efficace si nous disposons d'outils pour mesurer et vérifier les émissions de gaz à effet de serre dans une démarche transparente, impliquant nos citoyens et la société civile.

De l'autre côté, nous nous engageons à :

- Mobiliser le plus grand nombre d'autorités locales et régionales du bassin méditerranéen à s'engager dans une approche plus inclusive vers la construction d'un prochain accord international ambitieux et contraignant, en cohérence avec les alertes de plus en plus pressantes de la communauté scientifique.
- Mobiliser davantage sur nos territoires en étant les initiateurs, ensemble et coordonnateurs de projets et d'initiatives politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
- D'intensifier à la hauteur de nos moyens notre participation dans les processus globaux sur le changement climatique à l'image du *Carbon Climate Registry*, *Making Cities Resilient*, ou encore la *Convention des maires*.
- Mobiliser lorsque cela nous est possible des financements locaux et régionaux pour la mise en œuvre de plans d'action et de stratégies en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'émergence de solutions énergétiques plus durables et de l'adaptation au changement climatique dans la continuité du pacte de Mexico 2010. Ces plans et stratégies sont des opportunités de création de richesses et d'emplois.

Parmi les multiples possibilités d'action, nous nous engageons à concentrer les nôtres sur des axes pour lesquels nous sommes susceptibles d'obtenir un effet de levier important au profit de nos territoires :

- Le développement de stratégies de développement territorial intégré et urbain, durable, axé sur la lutte contre l'étalement mais également sur une gestion durable des transports.
- Le développement de politiques d'efficacité énergétique et de stratégies régionales coordonnées pour la rénovation énergétique de bâtiments à l'échelle du bassin méditerranéen.
- Le développement d'énergies renouvelables, avec une attention particulière au solaire, à la biomasse et au secteur émergent des énergies marines.
- Le développement d'éco-quartiers, de corridors verts/bleus, d'espaces publics.
- La structuration de filières de gestion des déchets et leur valorisation.
- Le développement des stratégies de gestion intégrée des zones côtières.
- Le développement de stratégies de réduction des risques liés aux désastres et d'accroissement de la résilience.
- L'amélioration de la gestion durable des ressources hydriques (qualité, dépuración, utilisation, disposition, distribution, prix, technologies et techniques innovantes, traditionnelles).
- Le renforcement des politiques locales de communication-information du citoyen sur tous ces sujets.

Mesdames, Messieurs, je vous ai présenté rapidement notre déclaration politique en essayant de reprendre les idées discutées durant tout ce processus, depuis le forum jusqu'à aujourd'hui. Y a-t-il des interventions avant de l'adopter ?

Mohamed SADIKI

Je souhaite présenter les amendements de la Commission Inter-Méditerranéenne de la CRPM. Je salue le travail effectué par les deux commissions, aussi bien celle de CGLU que celle de la CRPM pour préparer cette belle déclaration qui est très complète.



Hier, le bureau politique de la Commission Inter-Méditerranéenne s'est réuni et a procédé à quelques amendements que nous allons remettre officiellement et intégralement à Monsieur Boudra. Je voudrais les présenter succinctement, en parlant de quelques titres seulement, je ne vais pas tout lire, mais parler de quatre points, et détailler le quatrième point.

Parmi les amendements que nous avons proposés :

- Promouvoir les innovations sur le climat afin d'accélérer la création de politiques efficaces et de solutions pour les marchés afin d'atténuer les effets potentiels dangereux du changement climatique et de développer des mesures d'adaptation. C'est-à-dire qu'il faut atténuer les pertes de connexions des énergies chères qui sont des énergies renouvelables. Il y a des problèmes techniques de connexion qu'il faut utiliser. Il faut profiter des *smart grids* pour avoir des connexions intelligentes.
- Conjuguer les efforts entre les régions en partageant les innovations axées sur les bonnes pratiques locales. Nous devons partager ces pratiques et en faire profiter l'ensemble des régions que nous représentons.

- Tenir compte de la particularité des îles, de leur fragilité, leur vulnérabilité au changement climatique en agissant sur les trois petits points : de la même manière que nous avons cité la Convention des maires, nous pouvons citer le Pacte des îles, qui comporte des éléments qui se complètent.
 - o Encourager l'investissement destiné aux citoyens qui s'engagent dans les pratiques qui minimisent et luttent contre les émissions de carbone. Il faut saluer ces pratiques par l'investissement destiné à ces régions et ces citoyens
 - o Faire profiter les opérateurs économiques et particulièrement les agriculteurs qui s'engagent dans les bonnes pratiques d'énergies propres avec le même principe d'universalité d'accès à l'eau
 - o Appuyer les bonnes pratiques et stratégies locales existantes au niveau des îles. Je parle ici du programme Eco Gozo qui est un programme spécifique des îles de Gozo mais que l'on peut élargir
 - o Solliciter l'assouplissement de la Commission européenne en matière d'aide aux régions plus vulnérables, telles que les îles.

Mohamed BOUDRA

Merci, Monsieur SADIKI. Je pense que ces amendements peuvent être facilement intégrés. Je constate que tout le monde est d'accord et content de cette déclaration. Nous pouvons dire que nous l'adoptons à l'unanimité s'il n'y a pas d'objection.

Avant de clôturer notre rencontre, j'invite le Président Vauzelle et l'ensemble des personnes présentes à monter sur l'estrade pour une photo de famille.





Déclaration climat des élus locaux et régionaux de la Méditerranée

L'espace méditerranéen a été reconnu par les experts du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) comme une des zones des plus vulnérables en matière de changement climatique. Si rien n'est fait ils pronostiquent à l'horizon 2100 une hausse des températures moyennes de 3 à 5°C, une diminution des précipitations pouvant atteindre 25%, une croissance de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes et une hausse du niveau de la mer qui pourrait atteindre 35 cm.

Le stress hydrique, la désertification, la perte de biodiversité et les inondations, les vagues de chaleur et les sécheresses, entre autres événements extrêmes auxquels la région est déjà confrontée sont autant d'indicateurs d'urgence, au moment où le dernier rapport du GIEC rappelle la nécessité d'une action d'ampleur et rapide pour limiter l'augmentation de la température moyenne en dessous de 2°C. La contribution méditerranéenne à l'atteinte de cet objectif étant cruciale, il est particulièrement important que tous les acteurs poursuivent et intensifient leur engagement.

Depuis le Sommet de la Terre de Rio (1992), les autorités locales et régionales se sont saisies progressivement de ces questions. Aujourd'hui elles sont des acteurs majeurs des politiques, des stratégies, des législations et des mécanismes de coopération sur leurs territoires respectifs. Elles se sont structurées au niveau mondial pour contribuer activement à la consécution des objectifs internationaux et nationaux, ainsi que pour formuler leurs attentes et leurs propres engagements pour le climat à travers des déclarations lors des grands rendez-vous mondiaux et notamment des dernières Conférences des Parties (COP) de la convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques.

Réunis à Marseille, pour apporter notre contribution méditerranéenne dans la perspective de la Conférence Paris Climat (COP 21) et dans le prolongement des déclarations passées, au premier rang desquelles celle de Nantes en 2013, nous élus locaux et régionaux méditerranéens :

- *Revendiquons* notre rôle primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique. Nous sommes, en tant que responsables du développement de nos territoires, au premier rang pour agir sur les principales causes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : le résidentiel (habitat et services), le transport et l'alimentation ; pour élaborer des stratégies locales et régionales en matière d'adaptation aux effets du changement climatique ; pour prévenir les risques de catastrophes, préparer nos concitoyens et leur apporter une aide d'urgence.
- *Rappelons* que nos initiatives peuvent représenter la plus grande source de réduction des GES et de grandes potentialités d'adaptation au changement climatique, mais elles nécessitent :
 - un approfondissement de la décentralisation et de la subsidiarité : plus d'autonomie, de moyens financiers et humains pour nos collectivités.
 - une véritable dimension territoriale de toute initiative internationale et nationale en action climat.
- *Rappelons le rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche en partenariat* pour éclairer les décideurs publics sur l'impact du changement climatique sur nos sociétés ;

- *Soulignons* notre position privilégiée pour faire comprendre à nos concitoyens les enjeux et les impacts des négociations sur leur santé, leur sécurité, leur qualité de vie. Cette compréhension est l'une des clés pour une adhésion et une mobilisation du plus grand nombre, condition sine qua none de réussite dans une lutte qui nous concerne tous.

Appelons les gouvernements nationaux à :

- *Apporter* une attention particulière à la Méditerranée : le changement climatique n'aura pas les mêmes effets sur tous les territoires. Cet espace nécessite une action spécifique et urgente, en particulier au niveau des zones côtières.
- *Aboutir* à la signature d'un accord ambitieux et contraignant en cohérence avec les alertes de plus en plus pressantes de la communauté scientifique ; l'urgence de la situation nécessite une réaction forte et collective, impliquant la valorisation de solutions et de savoirs faire locaux.
- *Connecter* l'Agenda climat à l'Agenda post 2015 pour un développement humain durable. Un lien fort doit être établi entre les différents cycles de négociations. La lutte contre le réchauffement climatique et la pauvreté, celle en faveur du développement durable et la préparation pour la résilience et la gestion des catastrophes relèvent de mêmes logiques nécessitant des stratégies d'action convergentes.
- *Assurer* des contributions financières aux différents fonds existants et notamment au Fonds vert pour le Climat. La participation active des pays en développement et des communautés défavorisées à la réduction des émissions de GES ne se fera qu'avec un appui financier conséquent.
- *Approuver et encourager* des mécanismes d'accès direct à ces différents fonds mondiaux pour les autorités locales, insulaires et régionales. Et d'une manière plus générale que des fonds internationaux, européens et nationaux soient dédiés aux actions « climat » sur nos territoires. Nous souhaitons qu'une considération « climat » fasse partie intégrante de tous les projets financés par les partenaires au développement sur nos territoires.
- *Reconnaître* que l'action locale et régionale sera d'autant plus efficace si nous disposons d'outils pour mesurer, reporter et vérifier les émissions de GES dans une démarche transparente impliquant nos citoyens.
- *Promouvoir* les innovations afin d'accélérer la création de politiques efficaces et de solutions adaptés aux marchés locaux afin d'atténuer les effets potentiellement dangereux du changement climatique et de développer des mesures d'adaptation.

Nous nous engageons à :

- *Mobiliser* le plus grand nombre d'autorités locales et régionales du bassin méditerranéen à s'engager dans une approche plus inclusive vers la construction d'un prochain accord international ambitieux et contraignant en cohérence avec les alertes de plus en plus pressantes de la communauté scientifique.
- *Mobiliser davantage sur nos territoires* en étant les initiateurs, ensembleurs et coordinateurs de projets et d'initiatives politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
- *Intensifier*, à la hauteur de nos moyens, notre participation dans les processus globaux sur le changement climatique, à l'image du *Carbon Climate Registry*, *Making Cities Resilient* ou encore la Convention des Maires et le Pacte des Iles.
- *Mobiliser* lorsque cela nous est possible des financements locaux et régionaux pour la mise en œuvre de plans d'actions et de stratégies en faveur de la réduction des émissions de GES, de l'émergence de solutions énergétiques plus durables et de l'adaptation au changement

climatique dans la continuité du Pacte de Mexico (2010). Ces plans et stratégies sont des opportunités de création de richesses et d'emplois.

Parmi les multiples possibilités d'actions, nous nous engageons et demandons des ressources afin de pouvoir concentrer les nôtres sur des axes pour lesquels nous sommes susceptibles d'obtenir un effet de levier important au regard du profil de nos territoires :

- le développement de stratégies de développement territorial intégré et urbain durable axées sur la lutte contre l'étalement mais également sur une gestion durable des transports ;
- le développement de politiques d'efficacité énergétique et de stratégies régionales coordonnées pour la rénovation énergétique de bâtiments à l'échelle du bassin ;
- le développement d'énergies renouvelables, avec une attention particulière pour le solaire, la biomasse, le secteur émergent des énergies marines, les systèmes intelligents et les systèmes énergétiques à faible émission de carbone ;
- le développement d'éco-quartiers, de corridors verts/bleus, d'espaces publics ;
- la structuration de filières de gestion des déchets et leur valorisation ;
- le développement de stratégies de gestion intégrée des zones côtières ;
- le développement de stratégies de réduction des risques liés aux désastres et d'accroissement de la résilience ;
- l'amélioration de la gestion durable des ressources hydriques (qualité, dépuración, utilisation, disposition, distribution, prix, technologies et techniques innovantes, traditionnelles) ;
- le renforcement des politiques locales de communication/information du citoyen et l'engagement sur tous ces sujets ;
- une mise en réseau plus performante et un échange de connaissances entre les opérateurs du développement durable, les scientifiques et les acteurs des communautés ;
- le renforcement des capacités d'innovation sur le climat par la coopération et par des solutions locales ciblées pour relever les défis du changement climatique ;

Enfin, nous proposons de :

- Répertorier au sein de la Commission Méditerranée de CGLU et de la CIM de la CRPM des bonnes pratiques déclinables sur les territoires méditerranéens. Cet état des lieux pourra permettre l'intensification des échanges d'expérience et la capitalisation de ses résultats au travers, notamment, des coopérations, le renforcement des capacités et l'adaptation des dispositifs existants aux spécificités locales et régionales.
- Développer et soutenir de nouvelles actions liées aux politiques euro-méditerranéennes notamment en matière d'énergie, climat, industries, maritimes, voisinage parmi d'autres concernées.
- Etudier la possibilité de mettre en place un fonds de solidarité de type fonds vert sur le climat en Méditerranée.
- Suivre nos engagements et de mesurer les avancées lors du prochain Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée en 2016.

Actes de la réunion climat des élus locaux et régionaux de la Méditerranée

Rédigés à partir de la retranscription effectuée par Redac +

Traduction en anglais : Connected Language Services

Commission Méditerranée de CGLU
Marseille (France)
Tel : + 33-(0)4 69 66 36 80 - contact@commed-cglu.org